

Des séjours vraiment pour toutes et tous ?

13e édition du colloque
vacances enfants-ados



27 & 28 novembre 2024

*Auberge de jeunesse HI Paris Yves Robert
20 Esplanade Nathalie Sarraute, 75018 Paris*

Actes réalisés par
l'Union Nationale des Associations
de Tourisme et de plein air

UNATO
Le tourisme
au service des hommes et des territoires

Des séjours vraiment pour toutes et tous ?

Depuis treize ans, l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (Unat) organise un colloque réunissant les professionnels des colonies de vacances et des accueils collectifs de mineurs. En 2010, le premier colloque interrogeait le futur des colos à l'horizon 2020. Depuis, les thématiques abordées ont porté sur les liens avec les territoires, la mobilité des jeunes, l'image et la promotion des séjours, la cohésion sociale ou encore la transition écologique.

En 2024, le colloque intitulé « **Des séjours vraiment pour toutes et tous ?** » s'est tenu les 27 et 28 novembre à l'auberge de jeunesse HI Paris Yves Robert (20 Esplanade Nathalie Sarraute, 75018 Paris). Dans un contexte où les attentes sociétales évoluent et où la diversité est de plus en plus prise en compte, il était essentiel de réfléchir aux moyens d'assurer que chaque enfant puisse bénéficier des mêmes opportunités enrichissantes offertes par les colonies de vacances. L'inclusion est bien plus qu'un objectif ; elle est au cœur de notre projet.

Le colloque s'est interrogé sur le lien individu/collectif, en mettant en lumière l'inclusion d'enfants ayant des spécificités au sein des colonies de vacances. Il a exploré comment préparer les enfants ayant des besoins spécifiques à intégrer un groupe, comment faciliter leur inclusion et comment prouver la capacité de notre secteur à la rendre effective.

Par ces échanges et ces débats, l'Unat a souhaité réaffirmer que les acteurs de l'Éducation Populaire et du Tourisme Social et Solidaire sont porteurs de réponses concrètes, permettant à chaque enfant, sans distinction, de vivre l'expérience collective et formatrice des colonies de vacances.

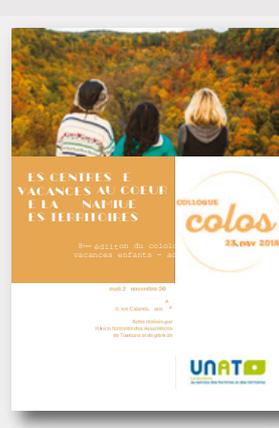
Dans la même collection...



Les colos :
de l'image à la promotion



Temps et séjours
collectifs :
Une complémentarité au
service de la cohésion
sociale



Les centres de
vacances au coeur
de la dynamique des
territoires



Des colos à toute
épreuve ?

Ouverture du colloque

🗨️ **Sébastien Restagno**, Directeur commercial & marketing de la FUAJ

Introduction

🗨️ **Lilian Nobilet**, Délégué général de l'Unat

🗨️ **Cyril Gaffet**, Président de la Commission Vacances Enfants Ados, Unat

L'œil de l'expert

Inclusion, de quoi allons-nous parler ?

🗨️ **Isabelle Monforte**, Directrice des secteurs et programmes de la Fédération générale des PEP

Table ronde-débat

Comment l'inclusion est-elle organisée et vécue au sein d'une colonie de vacances ?

🗨️ **Aurélie Valladeau**, Responsable du pôle prestataires et vacances ensemble de l'EPAF Vacances

🗨️ **Cécile Vauzelle**, Ingénierie éducative de Temps Jeunes & ACSV

🗨️ **Agnès Mille Martens**, Témoin

🗨️ **Aurélie Combalbert**, Témoin

🗨️ Animée par **Patrick Drouet**, Président de la commission Vacances et Handicaps de l'Unat

Grand Témoin

🗨️ **Saskia Cousin**, anthropologue et professeure de sociologie au SOPHIAPOL, Université de Paris Nanterre

L'œil de l'expert

La prise en compte des enfants à « besoins particuliers » dans le champ de la jeunesse

🗨️ **Marc Engel**, Chargé de mission auprès de la sous-directrice de l'éducation populaire DJEPVA - Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

Grand Témoin

🗨️ **Saskia Cousin**, anthropologue et professeure de sociologie au SOPHIAPOL, Université de Paris Nanterre

Clôture

🗨️ **Cyril Gaffet**, Président de la Commission Vacances Enfants Ados, Unat

Ouverture

Sébastien Restagno
Directeur commercial & marketing de la FUAJ



On est vraiment au cœur d'un quartier où l'inclusion porte bien son nom.

Sébastien Restagno



Bonjour à toutes et à tous,

Je suis Sébastien et je représente David Le Carré, notre délégué général de HI France, la Fédération unie des Auberges de jeunesse, qui malheureusement ne peut pas être là avec vous ce matin et ces deux jours, puisque nous sommes en plein séminaire de direction. Et je tenais à vous remercier de m'avoir fait échapper à quelques heures de ce séminaire, puisque David m'a autorisé à venir vous présenter qui nous étions. Merci beaucoup d'être à l'Auberge de jeunesse Paris Yves Robert.

On est dans le 18e, au Nord de Paris, c'est une auberge qui fait trois cent trente lits, soixante chambres. C'est important de rappeler le nombre de chambres. Il y a un restaurant où vous aurez la chance de déjeuner à midi, qui fait environ trois cent cinquante couverts par jour. Et vous êtes au sein d'un auditorium de cent quatre-vingt places. Et derrière vous, vous utiliserez une de nos dix-huit salles de réunion.

Le projet de cette auberge de jeunesse, c'est un projet qui a démarré il y a douze-treize ans avec la mairie de Paris, dont nous sommes le locataire, et qui était la rénovation urbaine de tout un quartier, le quartier Pajol, puisqu'ici, nous étions dans d'anciennes halles de la SNCF avec des bureaux des douanes françaises. Et donc l'ensemble de ce quartier a été réhabilité pour accueillir à la fois une auberge de jeunesse, une bibliothèque, un gymnase, un collège et créer des jardins derrière.

C'est un quartier où il y a une énorme diversité culturelle, tout type de population, tout type d'immigration se mélangent, des Parisiens, des Érythréens, des Soudanais, des Sri-Lankais, des Indiens... Donc, on est vraiment au cœur d'un quartier où l'inclusion porte bien son nom. Et juste pour l'anecdote, au-dessus de cette auberge et de ses halles, il y a un parc photovoltaïque qui fait plus de quatre cent soixante-cinq mille watts de puissance, ce qui en fait la plus grande ferme urbaine photovoltaïque de France.

Officiellement, nous sommes HI France, la Fédération unie des Auberges de jeunesse, et nous sommes chapeautés par une espèce de super fédération à laquelle nous adhérons qui est Hostelling International, qui est dans plus de trente pays maintenant, qui va des États-Unis, au Liban, en Chine. On a eu la chance d'accueillir la déléguée générale des auberges de jeunesse chinoise il y a quelques mois.

Nos convictions sont celles de l'Unat. Moi, je viens du secteur privé, mais j'ai aussi mes propres convictions sur l'accueil de populations, de tout type de populations et notamment des enfants et des scolaires. Nos convictions sont celles que nous partageons avec l'Unat, c'est l'accueil de toutes les populations.

Moi, mon rôle, c'est d'accueillir toutes ces populations et j'ai le mot commercial dans le titre de mon titre professionnel. Je sais que parfois, pour certains, c'est une espèce de gros mot. Mais en tout cas, j'essaie de faire en sorte que nos auberges de jeunesse soient les plus connues possible et d'attirer tout type de groupes et d'individuels dans nos auberges.

On a une vocation comme vous tous, de tourisme social. Je ne vous refais pas l'histoire, je suis sûr qu'il y a des spécialistes dans cette salle qui sont bien meilleurs que moi pour se raconter tout ça. Mais on a vraiment l'envie et la volonté d'accueillir tout type de personnes, des jeunes, des vieux.

Quand on regarde le panel des clients que nous accueillons, ce sont à la fois des jeunes, à la fois des classes découvertes, des colonies de vacances, mais aussi des familles, des gens plus âgés, des groupes de randonneurs, de sportifs, tout type de population. Notre mission, c'est aussi d'accueillir des services civiques. À l'heure actuelle, on en accueille cinq dans nos auberges de jeunesse. Et également l'organisation de rencontres interculturelles. On en a une cet été à Berlin où on a accueilli une vingtaine de jeunes d'Europe pour qu'ils puissent se rencontrer, se parler et faire avancer le monde.

Notre volonté, c'est vraiment l'accueil de tout public. On a des auberges de jeunesse au sein de nos fédérations qui sont assez diverses, à la fois rurales, à la fois en bord de mer, en montagne et en centre-ville de grandes villes. Et donc chacune d'entre elles a ses spécificités géographiques, mais aussi de population qu'elle accueille. Ça va donc du scolaire, des randonneurs, comme j'ai dit, mais aussi de personnes en difficulté dans certaines, des mises à l'abri, des mises en sécurité, des gens qui ont fait le cent quinze, des femmes battues.

Enfin, pour parler du sujet qui nous habite aujourd'hui, les colonies de vacances et les classes découvertes. Les classes découvertes, c'est un marché très important pour notre fédération. Les groupes représentent plus de 50 % de nos clients et à l'intérieur de ces groupes, les groupes scolaires type classes découvertes en ville, et la Halle Pajol en est le parfait exemple. On accueille des scolaires tous les jours et on a un développement en cours sur les colonies de vacances.

Ce ne sont pas des choses qui étaient naturelles chez nous. Il y avait des structures qui étaient peut-être plus organisées que les nôtres pour accueillir ces colonies de vacances. Mais en venant ici, David Le Carré, notre délégué général, m'a rappelé une anecdote qui est quand même très intéressante pour nous tous et l'importance du réseau et de ces moments.

On a une vocation comme vous tous, de tourisme social.

Sébastien Restagno



On a vraiment l'envie et la volonté d'accueillir tout type de personnes.

Sébastien Restagno



C'est le fait qu'il y a deux ans — nous allons ouvrir la semaine prochaine une nouvelle auberge de jeunesse à Valdeblore, donc dans les hauteurs de Nice. Cette auberge de jeunesse s'appelait le Chalet de Valdeblore, était une propriété de la CAF qui faisait énormément de colonies de vacances et de classes découvertes. Pour plusieurs raisons que je ne connais pas en partie, la CAF a décidé de s'en séparer.

Et j'en viens à notre colloque. Il y a donc deux ans, David et Benjamin se sont rencontrés au sein de ce colloque. Ils se sont parlé puisque la CAF voulait se séparer de ce centre de vacances. Et grâce à ce colloque, on peut vraiment dire ça, ils se sont rencontrés, ont discuté et deux ans plus tard, la CAF se désengageant de ce chalet, nous reprenons l'exploitation de ce qu'on appelle maintenant une auberge de jeunesse, de cette résidence de vacances, ce chalet.

C'est le fait qu'il y a deux ans — nous allons ouvrir la semaine prochaine une nouvelle auberge de jeunesse à Valdeblore, donc dans les hauteurs de Nice. Cette auberge de jeunesse s'appelait le Chalet de Valdeblore, était une propriété de la CAF qui faisait énormément de colonies de vacances et de classes découvertes. Pour plusieurs raisons que je ne connais pas en partie, la CAF a décidé de s'en séparer.

Et j'en viens à notre colloque. Il y a donc deux ans, David et Benjamin se sont rencontrés au sein de ce colloque. Ils se sont parlé puisque la CAF voulait se séparer de ce centre de vacances. Et grâce à ce colloque, on peut vraiment dire ça, ils se sont rencontrés, ont discuté et deux ans plus tard, la CAF se désengageant de ce chalet, nous reprenons l'exploitation de ce qu'on appelle maintenant une auberge de jeunesse, de cette résidence de vacances, ce chalet.

On fait l'état des lieux mardi prochain et on espère accueillir nos premières familles pour les vacances scolaires de Noël. Voilà, c'était l'anecdote qui me semblait importante de vous rappeler pour ce genre de colloque.

En tout cas, je vous remercie beaucoup. Je vous remercie beaucoup d'avoir choisi notre réseau et cette auberge de jeunesse. Je vais laisser la parole maintenant à Lilian pour la continuité de cette intervention.

Merci beaucoup à tous et excellente journée !

Introduction

Lilian Nobilet

Délégué général de l'Unat



***L'économie sociale,
l'éducation populaire ont
toujours eu comme
ambition un projet de
transformation sociale :
celui d'établir une société
fondée sur notre commune
humanité, et non sur des
rapports de domination
déterminés par la
naissance.***

Lilian Nobilet



Bonjour à toutes et à tous,

Je souhaite dans un premier temps adresser un grand remerciement à toutes celles et ceux qui ont permis la réalisation de cet événement, je pense à la FUAJ qui nous accueille ici dans un de ses fleurons, à la DJEPVA que représente Mme Goujet, et dont le soutien nous est si précieux. Merci également à mes collègues, et tout particulièrement à Aimeric qui a eu quelques sueurs froides pour organiser cet événement. J'en dirai quelques mots tout à l'heure. Merci aussi aux membres de la commission VEA de l'Unat, à son Copil. C'est leur participation, leur témoignage qui ont guidé l'élaboration de cette rencontre. Patrick Drouet, tu as, par ton implication, contribué d'une manière importante à l'organisation de cette édition. Merci également aux intervenants, et à Saskia Cousin d'avoir accepté ce rôle si difficile de grand témoin.

Je parlais des sueurs froides d'Aimeric tout à l'heure. Il faut en effet préciser qu'Aimeric s'est vu confier cette mission par un Délégué général tout fraîchement arrivé, et en étant le témoin impuissant du départ d'un pilier de la commission VEA, Louise Fénelon. Louise a en effet rejoint la DJEPVA comme chacun le sait. Cela n'a pas été simple, mais Aimeric tu as su avec ta calme pugnacité mener cette mission à bien. Merci encore !

J'en profite pour saluer également l'arrivée de Cyril Gaffet à la présidence de la commission VEA. Ta mobilisation impliquée, rapide et efficace est tellement rassurante pour la suite. Merci à toi.

Mais revenons au colloque.

Dans son dernier baromètre, l'Ovlej, confirme combien le départ en vacances est conditionné par le niveau de revenu, la CSP des parents, et la situation géographique du foyer. Le baromètre fait apparaître un nouvel élément d'explication au non-départ : le choix des enfants de rester à la maison. Stéphanie Rubi dans son édito souligne combien cela doit nous interpeller, tout en soulignant la nécessité d'avoir des éléments d'interprétation pour pouvoir qualifier cette donnée.

Mais cela ne peut pas ne pas heurter nos convictions, nos engagements pour développer des lieux, des temps d'éducation informelle qui s'adressent à toutes, à tous. Pour nous, les colos sont un lieu qui contribue à faire société. L'économie sociale, l'éducation populaire ont toujours eu comme ambition un projet de transformation sociale : celui d'établir une société fondée sur notre commune humanité, et non sur des rapports de domination déterminés par la naissance.

L'utopie n'est pas synonyme de naïveté. Nous savons que notre idéal républicain a toujours été l'objet de tensions, contradictions. Il y a toujours eu des écarts entre le dire et le faire, pour reprendre une formule d'Henri Desroche.

Mais notre situation semble tout de même gagner en complexité, et les écarts entre notre projet humaniste, ancré dans l'universalisme des lumières, et le réel deviennent parfois difficilement tenables. La commission VEA et son Copil sont d'excellents lieux pour comprendre cela.

Les réunions auxquelles j'ai pu participer ont souvent été des occasions pour les organisateurs de témoigner des difficultés rencontrées pour l'accueil de toutes les singularités, spécificités des publics en ACM.

La posture d'éducateur ou d'éducatrice, quand on envisage l'éducation comme un processus à la fois émancipateur et visant à faire société, est éminemment complexe. Arendt a une belle formule pour définir cette ligne de crête : éduquer c'est protéger l'enfant du monde, et protéger le monde de l'enfant.

En effet, éduquer c'est un art de la nuance. Or la fragmentation de nos sociétés et le retour à une vision de l'autorité essentiellement basée sur la force et la discipline plutôt que sur la justice et l'égalité contribuent à éliminer toute forme de nuance. Mais cela n'explique pas tout.

Car ce projet universaliste républicain qui puise ses racines dans les Lumières du XVIIIe dont nous nous revendiquons n'est pas non plus sans quelques ombres. C'est ce qui lui a valu ces dernières décennies pas mal de critiques de la part de ceux qui ont pu nous montrer que notre universalisme avait été universaliste pour certains surtout ! La 3^e république a ainsi justifié l'empire colonial sur des principes universalistes : l'universel, c'était la France ! Les féministes depuis longtemps, les gender-studies plus récemment nous ont montré également que l'universel était surtout masculin, et elles ont permis par ailleurs de mettre en questionnement la notion même du genre, et en prolongement la liberté des LGBT...

La laïcité, cette fille de la République, qui n'est ni une a-religiosité, ni une anti-religiosité, pose comme principe cardinal le fait que la religion ne peut pas être au cœur de ce qui fait société. Or aujourd'hui la laïcité est récupérée et retournée par les héritiers historiques de ceux qui la combattaient hier, l'extrême droite. La laïcité est alors vécue par certains comme la manifestation d'une discrimination supplémentaire. La laïcité est devenue source de repli, alors qu'elle est pensée comme le moyen de l'ouverture, de l'idéal universaliste, comme un processus républicain.

La posture d'éducateur ou d'éducatrice, quand on envisage l'éducation comme un processus à la fois émancipateur et visant à faire société, est éminemment complexe. Arendt a une belle formule pour définir cette ligne de crête : éduquer c'est protéger l'enfant du monde, et protéger le monde de l'enfant.

Lilian Nobilet



Comment prendre la mesure de nos contradictions pour mieux renouveler notre projet humaniste et universaliste, qui a toujours nourri son aspiration à une transformation sociale par un profond désir d'égalité ?

Lilian Nobilet



C'est l'enjeu de ces moments de rencontre que sont les colloques de l'Unat. C'est un lieu original qui permet à des praticiens, des usagers, des chercheurs de se croiser, de construire des désaccords.

Lilian Nobilet



Ce sont toutes ces contradictions de nos projets universaliste et éducatif qui sont aujourd'hui au cœur de nos lieux collectifs pour les jeunes et peuvent nous mettre en difficulté. Comment faire unité dans ce contexte de fragmentation permanente, comment construire une expérience collective qui ne soit pas une addition de ses fragments, de ses singularités... Comment prendre la mesure de nos contradictions pour mieux renouveler notre projet humaniste et universaliste, qui a toujours nourri son aspiration à une transformation sociale par un profond désir d'égalité ?

Ce sont des questions éminemment complexes qui ne peuvent trouver réponse dans une simple juxtaposition des expériences, mais qui réclament une mise en dialogue de praticiens et praticiennes avec des experts, expertes, des chercheurs et chercheuses pour nous permettre un pas de côté. L'enjeu est pour les praticiens une prise de hauteur, pour les chercheurs un ancrage de leurs travaux dans des pratiques sociales.

C'est l'enjeu de ces moments de rencontre que sont les colloques de l'Unat. C'est un lieu original qui permet à des praticiens, des usagers, des chercheurs de se croiser, de construire des désaccords. Nous étions en début de semaine au séminaire de l'Ovlej. Nous avons pu alors réaffirmer son rôle sur ces sujets. Dans ces temps troubles il est vraiment important de garder des espaces, des occasions de prise de hauteur. Le bon sens n'est pas suffisant pour agir en tenant compte de la complexité. Je crois que je tiens cette formule des Ceméa : il faut agir sa pensée, penser son action.

Ce n'est pas l'objet de ce colloque, mais je ne peux me retenir de formuler ici nos inquiétudes quant aux temps difficiles qui s'annoncent, avec les restrictions budgétaires à venir, particulièrement du côté des collectivités. Ce n'est pas la moindre des injonctions contradictoires que j'évoquais tout à l'heure. Il nous faut faire plus pour la cohésion sociale, plus pour l'égalité, plus pour l'écologie, l'inclusion, les territoires, les mobilités des jeunes, plus pour la mixité sociale dans une société de plus en plus clivée et avec toujours moins, moins, moins et moins.

Mais ce n'est pas l'enjeu de notre colloque que de trouver des réponses aux questions du soutien de la puissance publique. L'enjeu de ce colloque c'est déjà de pouvoir penser et trouver des mots pour rendre intelligibles ce que nous vivons, nous acteurs de l'ESS et de l'éducation populaire. C'est à cette condition que nous continuerons à garder le cap, à construire du sens.

Je vous souhaite de bons travaux !

Cyril Gaffet
*Président de la Commission
Vacances Enfants Ados, Unat*



L'accueil inclusif est au cœur de notre action commune et de notre projet : le départ en vacances pour toutes et tous.

Cyril Gaffet



Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue au désormais traditionnel colloque de la commission Vacances enfants ados et séjours scolaires de l'Unat.

Et bien que traditionnelle, cette édition voit quelques nouveautés apparaître, et notamment son format puisque cela ne vous aura pas manqué, le colloque se déroule cette année sur deux jours. Habités à un format d'une seule journée, nous avons entendu votre souhait de pouvoir disposer de plus de temps d'échanges et notamment d'échanges informels. C'est pour cette raison que nous nous retrouvons donc sur deux jours nous permettant ainsi de prolonger les échanges avec ce soir notamment, lors de la soirée cocktail.

Concernant le thème du colloque, il tient cette année en une seule question : Des séjours vraiment pour toutes et tous ? Vous l'avez compris, c'est le thème de l'inclusion, et plus précisément de l'accueil inclusif, que le comité de pilotage du colloque a souhaité mettre au cœur de ces deux journées.

Ce sujet, particulièrement, car il est, et j'en suis convaincu, au cœur de notre action commune et de notre projet : le départ en vacances pour toutes et tous. Et pourtant, si nous sommes convaincus de cela, je serai très honnête avec vous durant les réunions de préparation de ce colloque nous avons finalement soulevé beaucoup plus de questions que nous ne pouvions avoir de réponses.

Des questions intéressantes, des débats passionnants qui en sont nés et une conclusion qui, finalement n'en est pas une : Que, mettons, dans la notion d'inclusion ? Et comment finalement ne pas tout mélanger ? C'est sur ce constat, certes en partie un peu déroutant, au premier abord en tout cas, que nous avons tout de même construit le déroulé de ce colloque, assumant qu'il ne vous apportera pas de réponses toutes faites.

Nous assumons surtout que nous poserons ensemble de nombreuses questions qui illustrent nos difficultés du quotidien, et que nous pourrons partager ensemble nos pratiques sur ces sujets. Dans un court instant, je céderais la parole à Isabelle Monforte, Directrice des secteurs et programmes de la Fédération générale des PEP, qui aura la lourde tâche de lancer ce colloque en posant la base, la définition de ce qu'est l'inclusion.

Après le déjeuner, Patrick Drouet, Président de l'Unat Île-de-France, animera une table ronde qui s'interrogera sur la manière dont l'inclusion est pensée, organisée et vécue en colo. Durant ce temps, quatre intervenantes viendront vous parler de leur expérience. Aurélie Valladeau, Responsable du pôle prestataires et vacances ensemble de l'EPAF Vacances et Cécile Vauzelle, référente des besoins spécifiques de Temps Jeunes et & ACSV. Elles viendront parler des

pratiques d'inclusion au sein de leur organisme et leur partage seront accompagnées des témoignages de deux mamans d'enfants en situation de handicap : Agnès Mille et Aurélie Combalbert, qu'on remercie d'être venues.

Si le thème de ce colloque, je vous le disais, se voulait sur les notions d'accueil inclusif au sens large, cette table ronde s'arrêtera un peu plus sur les questions de handicap. En effet, et afin de ne pas tomber dans un amalgame qui traiterait par exemple le handicap et le racisme comme un seul et même sujet, nous avons donc fait ce choix volontaire de nous focaliser pour ce moment sur une seule thématique. Force est de constater qu'il a été beaucoup plus facile de trouver des témoignages concrets construits sur ce sujet que sur d'autres. Et je laisserai Patrick, lors de la table ronde, tenter d'expliquer ce constat.

Pour la suite, nous avons voulu que vous puissiez vous inspirer de bonnes pratiques et échanger facilement avec des acteurs qui œuvrent au quotidien en faveur de de l'accueil inclusif dans le secteur des séjours, mais aussi dans des secteurs un peu plus éloignés. C'est pour ça que le format vous permettra cet après-midi de rencontrer quatre associations en plus, petits groupes et qui favoriseront notamment les jeux de questions réponses avec ces associations et des échanges franc et direct.

A l'issue de la journée, Saskia Cousin, anthropologue et sociologue, viendra conclure cette première journée par son analyse de la situation en s'appuyant notamment sur le témoignage d'un organisateur du secteur du secteur qu'elle suivra tout au long de la journée.

Après une soirée pleine d'échanges, de discussions et sûrement de quelques cocktails ce soir, le colloque se poursuivra demain matin par une intervention de Marc Engel, Chargé de mission à la DJEPVA, qui viendra évoquer ses travaux au Ministère sur les questions d'accueil inclusif et qui introduira les ateliers qui suivront en posant la question comment fait-on inclusion ?

Durant les ateliers, nous vous proposerons collectivement d'échanger et de débattre sur ce qui fait qu'une inclusion dans nos quotidiens et nos pratiques et de réfléchir à la manière d'évaluer ces pratiques.

Saskia Cousin en reviendra en conclusion de cette seconde journée pour se livrer à la suite de l'exercice qu'elle débutera ce soir, d'analyse de nos échanges. Sans m'étaler beaucoup plus sur le programme, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bon colloque et inviter Isabelle Monforte à venir répondre à la question du jour : De quoi allons-nous parler ?

***Nous assumons surtout
que nous poserons
ensemble de nombreuses
questions qui illustrent nos
difficultés du quotidien, et
que nous pourrons
partager ensemble nos
pratiques sur ces sujets.***

Cyril Gaffet



Oeil de l'expert

Dans son intervention « Inclusion, de quoi allons-nous parler ? », Isabelle Monforte, directrice des secteurs et programmes de la Fédération générale des PEP, a proposé une réflexion de fond sur le sens et les enjeux de l'inclusion dans les accueils collectifs de mineurs.

Elle a replacé cette notion dans un contexte marqué par la montée des individualités, les fragilités sociales et les enjeux de santé mentale, en interrogeant la capacité de la société à « faire commun » et à maintenir des espaces de mixité et de rencontre. Elle a souligné le rôle spécifique des colonies et des séjours éducatifs comme lieux d'expérimentation du vivre-ensemble.

Isabelle Monforte a rappelé que l'inclusion ne se limite pas à la présence des enfants dans un groupe, mais suppose une transformation des environnements, des pratiques et des postures professionnelles. Elle a insisté sur le principe selon lequel ce n'est pas à l'enfant de s'adapter, mais au cadre collectif de permettre à chacun de trouver sa place.

Son intervention a structuré la démarche inclusive autour de plusieurs dimensions complémentaires : responsabilité collective, accessibilité universelle, analyse partagée des besoins, compensation adaptée et respect de l'autodétermination des enfants.

Enfin, elle a souligné que l'inclusion relève avant tout d'un projet de société fondé sur la confiance, la coopération et l'engagement des acteurs de l'éducation populaire, appelés à être des « artisans du commun » au service de la cohésion sociale.

Inclusion, de quoi allons-nous parler ?

Isabelle Monforte

Directrice des secteurs et programmes de la Fédération générale des PEP



Bonjour à tous,

Merci de cette invitation et de m'avoir confié cette lourde tâche. Je ne sais pas si je répondrais à la mesure de l'enjeu, merci particulièrement à Cyril et à Patrick Drouet avec qui ce colloque me ramène des années en arrière, puisque nous avons beaucoup travaillé à l'Ovlej sur ces questions-là. Aujourd'hui, je parle d'une autre place puisqu'effectivement je travaille au PEP depuis déjà plusieurs années, et que j'ai cette chance d'être dans un réseau qui travaille sur des questions d'inclusion depuis très longtemps et qui a la chance d'avoir une diversité de publics et de professionnels.

Avant de tenter de répondre à cette question, j'aimerais vous emmener faire un petit détour par une autre question. Ce n'est pas pour faire une pirouette, mais c'est parce qu'il me semble qu'on ne peut pas définir l'inclusion si on ne se pose pas d'autres questions. Cette question, je l'emprunte au dernier ouvrage de Pierre-Henri Tavoillot qui est philosophe, peut être que vous l'avez entendu parler : il est assez controversé, je ne partage pas toutes ses thèses, mais le titre de son dernier ouvrage, c'est "*Voulons nous encore vivre ensemble ?*" Je trouve que c'est une question centrale aujourd'hui, parce qu'en fait, l'adverbe encore laisse supposer qu'on ne souhaite plus, que le désir de commun soit en crise, qui soit malmené par la valorisation des libertés individuelles, d'une individualité qui se présente comme radicale.

Ça m'a fait penser au slogan d'une marque très connue Venez comme vous êtes. Venez comme vous êtes, qu'est-ce que ça veut dire en fait : ça veut dire venez comme vous êtes comme personne. Ce n'est pas venez comme vous êtes comme membre d'un groupe.

Alors, on ne peut que saluer ces droits individuels qui permettent aujourd'hui à chacun d'être ce qu'il choisit d'être, même si ce n'est pas toujours si simple. Mais il y a quand même une ouverture. Alors je pense bien sûr aux questions de genre, mais pas seulement. Pour autant, on est un peu focalisés sur ces libertés individuelles, sur ces individualités radicales, mais il ne faut pas oublier que c'est bien le social qui garantit l'exercice même de ces libertés.

Lilian parlait tout à l'heure de la laïcité, là je suis en train de préparer Les rencontres PEP du 9 au 13 décembre et il y aura une journée sur la laïcité. Dans ce cadre, on a visionné un dialogue entre deux collégiens sur cette thématique-là : le premier dit « du moment que tout le monde est égal. Oui mais il n'y a rien qui se mélange », et le deuxième se retourne et lui dit « Bah si la laïcité c'est fait pour se mélanger ». Donc la question c'est : gardons des principes, un cadre social, qui permet effectivement à ces individualités de vivre.

Et c'est peut-être notre défi aujourd'hui de parvenir à tenir ensemble ces deux éléments, le social et ces individualités radicales. Comment on construit du commun, comment on tisse du lien entre ces individus ? Alors, je vous ai cité un ouvrage et il se trouve qu'il y a beaucoup d'ouvrages très intéressants qui sortent là-dessus. Je citerais Pierre Rosanvallon qui vient de sortir un ouvrage qui s'appelle *"Les institutions invisibles"*. J'ai trouvé très intéressant que parmi ces institutions invisibles, il cite la confiance : c'est à dire que pour fabriquer du commun, il faut qu'on ait confiance les uns en les autres, il faut qu'on ait confiance dans les institutions. Donc vous voyez, encore une fois, il n'y a pas que le lien interindividuel, il y a un lien avec du collectif.

Il y a aussi Serge Paugam qui a publié un livre qui s'appelle *L'attachement social*, qui revient aussi sur ces questions de entrecroisements entre liens interindividuels et liens au groupe. Ce qui m'amène à une autre question : Est-ce qu'aujourd'hui on se donne les moyens ? Et j'insiste sur le mot « les moyens », ce ne sont pas uniquement des questions financières, mais est ce qu'on se donne les moyens pour que chacun, avec ses différences, donc ses individualités et ses spécificités de race, de religion, de genre, son histoire, trouve sa place dans cette société, et donc tisse du lien. Bon, vous allez me dire, on est un petit peu loin de notre problématique. Alors moi je ne le pense pas du tout. Parce que vous êtes, nous sommes des acteurs sociaux, des acteurs de ce lien. Je reprendrais un petit clin d'œil à Marc Engel, une formule de Sylviane Giampino qui parlait de l'éducation populaire en disant c'est des artisans du vivre ensemble. Je trouve que c'est une très belle formule parce que l'artisanat c'est du quotidien, c'est remettre, mais en tout cas c'est un travail.

Alors peut être aujourd'hui, il faut réinterroger cette mise en œuvre, dans ce que ça sous-entend dans ce contexte d'individualité radicale, de questions d'identité, de troubles du comportement (qu'on cherche à classer toujours et où on est parfois peut-être dans une surenchère de T). Tous les rapports montrent néanmoins qu'on a un vrai problème de santé mentale des jeunes dans notre société, notamment depuis le Covid. Cette question, elle se pose pour vous et se pose pour nous. Elle se pose dans tous les espaces, dans l'école, le travail, les loisirs...

Alors on sait depuis déjà un petit moment que l'école est très marquée par la différenciation sociale, parce qu'elle est liée à l'habitat, et l'habitat est de plus en plus différencié. Et il me semble qu'il nous reste effectivement ces espaces de loisirs, les colos, les classes de découverte qui sont liées à l'école. Pour ce qui est des colos : Est-ce qu'on veut que les colos restent un lieu où cette mixité existe, où continue à expérimenter la différence avec l'autre - bien sûr, je ne dis pas que c'est simple, il y a certes des heurts - mais qu'elle s'expérimente.

***Pour fabriquer du commun,
il faut qu'on ait confiance
les uns en les autres, il faut
qu'on ait confiance dans
les institutions.***

Isabelle Monforte



Inclusion, c'est le contraire d'exclusion

Isabelle Monforte

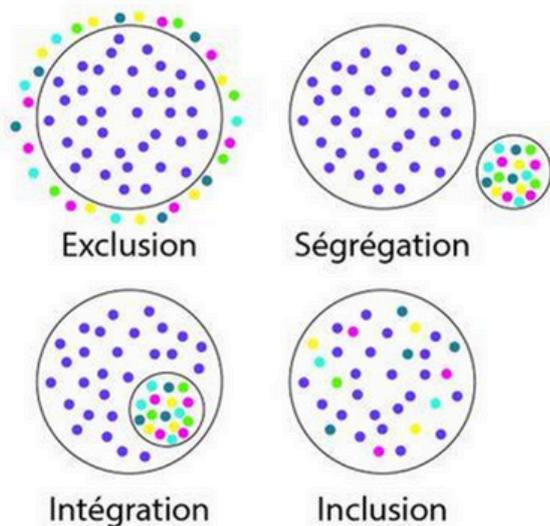


Pour moi, le pire, me semble-t-il, serait qu'on expérimente plus. Alors c'est rassurant : on reste chacun chez soi, les enfants chez eux, devant leurs écrans... Est-ce qu'on a envie que les colos restent ce lieu où on apprend à vivre ensemble, chacun avec ses différences, ses spécificités ?

Les modalités d'action, bien sûr, sont différentes selon qu'il s'agit de rapport social, de situation socio-économique, de handicap, de genre, etc. Puisqu'aujourd'hui on est effectivement chacun avec des caractéristiques auxquelles on tient, et qui définissent notre identité. Par le passé, on était défini par une appartenance sociale, qui perdure certes mais aujourd'hui, mais on se définit par une individualité.

Chaque société va définir des différences ou des altérités. Il y a des sociétés où la question de la race est une altérité radicale. Plus récemment dans notre société le handicap est une altérité radicale, qui peut déranger, qui peut faire peur, etc. Chaque société construit ses boucs émissaires, ses marges, ses anormaux, ses inférieurs pour les exclure.

Qu'est-ce que ça veut dire inclusion ? Inclusion, c'est le contraire d'exclusion. Et je vous montrer ici un schéma que vous avez sans doute déjà vu : les autres, ceux qui sont un peu colorés, différents, sont à l'extérieur ; les inclus sont tous dedans ; ceux qui subissent de la ségrégation sont un petit peu à l'extérieur.



Il y a beaucoup de controverses aujourd'hui sur le mot inclusion. Beaucoup de gens s'occupent à discuter de ce mot parce qu'inclusion en français, effectivement, ça veut dire être inclus dans un tout. Ça vient du latin « inclusio » qui veut dire emprisonnement, donc on pense aux scarabées, aux animaux, insectes et donc il faudrait changer de mot. Pourquoi pas, mais il faut savoir que ce mot, il vient du monde anglo-saxon, et que selon le dictionnaire de Cambridge, ça désigne le fait d'inclure une personne dans un groupe ou dans une liste. Ce n'est pas l'emprisonner, c'est qu'il fasse partie d'un tout, et que l'inclusion vise l'unité avec une diversité.

Donc l'inclusion consiste plutôt à considérer le groupe comme étant composé de personnes différentes les unes des autres et toutes ces différences forment un groupe. Là, on est vraiment sur ce schéma et toutes les personnes forment un groupe et on n'est pas. On n'est pas sur la diversité ou le multiculturalisme, c'est à dire que l'inclusion, c'est on se mélange, comme disait mon collégien, ce n'est pas on reste dans des petits groupes, chacun sur l'entre soi, ce qui est un petit peu la tendance de notre société et ce qui me semble t-il est un des enjeux de nos colos.

On parle parfois d'accueil, mais l'accueil ce n'est pas seulement ouvrir la porte et que la personne soit là. Moi j'appelle ça l'inclusion « plante verte », excusez-moi du terme, mais ça me fait penser à. C'est comme quand on ouvre la porte de la classe, il y a un enfant handicapé derrière mais il ne se passe rien pour lui. C'est comme aussi les cancre, ça vient de l'école de la IIIe République, près du radiateur, il ne se passe rien pour lui ; oui, il est là mais pour moi ce n'est pas ça d'inclusion.

Alors, comment on va la définir de manière plus, plus précise, puisqu'en fait ce mot s'inscrit dans une histoire, dans un changement de paradigme. Pourquoi c'est très marqué par le handicap ? Parce qu'il vient en effet des mouvements de revendication du droit des personnes, du droit humain, concernant les personnes handicapées dans les années 60. Cela a trouvé ensuite des échos à l'ONU et dans les organisations internationales. Il vient aussi de travaux de médecins, de spécialistes du handicap dès les années 50, et notamment dans les pays scandinaves, qui dénoncent les conditions de vie des personnes.

Bengt Nirjeterir a développé le concept de normalisation : pas la normalisation des personnes, mais la normalisation des conditions de vie. Il dit qu'il est nécessaire de créer des conditions par lesquelles une personne présentant des incapacités expérimente des situations de respect auxquelles ont droit toutes les personnes. Les conditions de vie, c'est ça qui est important, et il met en avant l'articulation entre le droit de toutes les personnes à vivre des vies autodéterminées, et la nécessité de créer les conditions qui leur permettent de prendre leurs propres décisions. Ainsi, on est là, dans la classe, dans le séjour, on commence à participer avec les autres et il faut que je puisse être acteur de ce qui se passe comme les autres.

Donc c'est un mouvement général, ce mouvement d'inclusion qui est international, qui s'appuie sur les recherches en éducation également. Alors, si on regarde très rapidement l'histoire du champ du handicap, vous le savez sûrement, on est passé d'institutions qui enferment pour protéger la société - on a encore des établissements médico sociaux en pleine campagne parce qu'il fallait qu'ils soient loin - à des institutions qui éduquent, qui soignent au 19^e et 20^e siècle, et des institutions qui réadapte et là, on arrive au concept d'intégration où en fait ça suppose qu'on éduque la personne pour qu'elle puisse intégrer le milieu ordinaire.

Toutes ces évolutions ont fait que, même au niveau des classifications internationales de l'OMS, on commence à se dire – il y a certes des déficiences qu'on mesure qu'on classe : plus ou moins aveugles, plus ou moins autonomes, etc. - mais finalement, ce qui est important, c'est la situation que vit la personne, c'est son désavantage social, c'est à dire le plus grave c'est l'impact de l'environnement.

Ce qui est important, c'est la situation que vit la personne, c'est son désavantage social, c'est à dire le plus grave c'est l'impact de l'environnement.

Isabelle Monforte



L'inclusion ne vise pas à gommer des différences, mais d'admettre ces différences dans quelque chose qui est partagé.

Isabelle Monforte



L'autre dimension c'est ce qu'on appelle l'accessibilité universelle, c'est à dire qu'il s'agit de transformer l'environnement, mais pas uniquement pour les personnes en situation de handicap.

Isabelle Monforte



Donc par rapport à l'intégration, l'inclusion, c'est une manière inversée de voir les choses : ce n'est pas la personne qui doit s'adapter, en fait, c'est le milieu, l'environnement, le séjour, la classe, etc. qui doivent lui permettre de trouver sa place. Cela va donc plus loin que l'égalité qui peut se résumer ainsi : la même chose à tout le monde. On peut compenser pour retrouver une égalité et dans l'idéal on inclut en supprimant toutes les barrières pour permettre à chacun d'être ensemble avec sa singularité. L'inclusion ne vise pas à gommer des différences, mais d'admettre ces différences dans quelque chose qui est partagé. On arrive donc là à quelque chose qui est de l'ordre d'une responsabilité collective : c'est à dire ce n'est pas uniquement chaque acteur, mais c'est bien l'ensemble de la société qui est concerné, l'ensemble de la communauté éducative pour ce qui nous concerne.

Dans les années 90 puis 2000 avec les stratégies européennes, on parle d'inclusion sociale, et là il s'agit de toutes les populations vulnérables. L'inclusion sociale doit permettre aux personnes en danger de pauvreté, d'exclusion, de participer à la vie économique et sociale. C'est là que s'inscrit en France la loi de 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation, la citoyenneté des personnes handicapées. Cette loi ne va pas complètement au bout par rapport à d'autres pays, on est un petit peu entre deux, sur le fait de ce changement de perspective, c'est à dire de travailler sur la situation.

Si on essaye de définir quels sont les les grands axes ou les grandes dimensions qui caractérisent ou qui structurent l'inclusion et qui vont définir des modes d'action. Le premier c'est la responsabilité collective, mais qu'est-ce que ça veut dire ? L'année dernière, je suis allée avec un groupe de 20 personnes du réseau PEP faire un séjour d'études au Québec. C'étaient 20 personnes d'associations différentes, avec des professions différentes. Et au Québec, on dit que c'est l'affaire de tous. Cette responsabilité dans la mise en œuvre, elle est dans le lien interindividuel, dans cette confiance qui est construit du commun, c'est à dire il faut que les parents qui vous confie un enfant aient confiance. Mais comment est-ce qu'on parle ensemble de la spécificité de cet enfant ? Comment est-ce qu'ils peuvent s'autoriser à en parler ? Comment ils ont le sentiment d'être bien accueillis ? Il faut que l'enfant ait confiance, mais aussi que l'équipe ait confiance, que le projet soit partagé. Et puis peut être que les autres enfants du séjour, ce serait peut-être important de leur dire quelques mots la spécificité de cet enfant.

L'autre dimension c'est ce qu'on appelle l'accessibilité universelle, c'est à dire qu'il s'agit de transformer l'environnement, mais pas uniquement pour les personnes en situation de handicap.

Pour transformer les environnements, il y a toutes les questions d'accessibilité matérielle, de coût, etc., mais il y a aussi l'adaptation du projet, l'attention à des spécificités. Cette adaptation des environnements peut aussi s'appuyer sur des compétences autres. L'intégration ce sont des filières, des structures spécialisées, puisqu'aujourd'hui on parle d'inclusion, on est dans le médicosocial sur la construction de dispositifs ou la mise à disposition de personnels spécialisés qui vont intervenir dans l'école, dans les loisirs, etc. pour former, appuyer, permettre aux professionnels d'adapter des pratiques.

Cette transformation des environnements c'est l'affaire de tous, ce n'est pas seulement vous en tant qu'organisateur, c'est comment on s'appuie aussi sur un réseau d'acteurs, de professionnels différents pour faire en sorte que le séjour permette à l'enfant de partager des temps avec les autres, mais aussi aux autres de partager des temps avec cet enfant-là. Alors comment on le fait : par l'analyse des besoins de l'enfant, par ses intérêts. On a ainsi construit avec les collègues du réseau PEP le dispositif d'accompagnement Handicap PEP Attitude. On part du principe qu'il n'y a pas forcément besoin d'éducateurs partout, dans tous les séjours. Il suffit d'avoir quelques informations, que les familles ne donnent pas de manière très spontanée dans un premier temps - parce qu'elles ne savent pas peut être quoi dire, parce qu'elles en ont marre de dire toujours la même chose, parce que c'est un parcours du combattant, etc. Donc, quand on a un enfant qui s'inscrit sur le site et qui coche « besoin particulier », un collègue du pôle ressource handicap qui va prendre rendez-vous par téléphone avec la famille pour évaluer avec la famille les besoins spécifiques de l'enfant. Mais au-delà, qu'est-ce qu'il aime ? Qu'est ce qui l'intéresse ? Qu'est-ce qu'il a vécu ? Quelles sont les situations qui peuvent être problématiques et qu'est-ce qu'on peut faire pour y remédier ? Puisque le séjour, ce n'est pas un séjour médical, ce n'est pas un séjour adapté. Il n'y aura pas d'éducateurs. Mais c'est justement ça qui est intéressant, c'est que chacun puisse avoir des expériences différentes.

L'inclusion c'est aussi ça, c'est de permettre à chacun de choisir ce qu'il souhaite au moment où il le souhaite. En revanche, il ne faut pas que ce soient des choix par défaut. Donc, après l'entretien avec la famille, le pôle ressource handicap se rapproche du centre de vacances pour communiquer sur les spécificités de l'enfant : son parcours, ce qui l'intéresse, les leviers, les difficultés. Cela permet des accueils beaucoup plus fluides et des séjours qui se passent au mieux.

Une autre dimension, c'est celle de la compensation. Nous l'avons vu plus tôt, la compensation, elle, est attachée à l'individu, c'est la deuxième marque que je rajoute : il y a des enfants qui peuvent avoir besoin d'un soin particulier. Cette compensation

Cette transformation des environnements c'est l'affaire de tous

Isabelle Monforte



Il s'agit donc de se dire que n'importe qui, quelles que soient ses difficultés, on doit lui donner les moyens de choisir de choisir ou de décider et ce choix s'accompagne et se construit.

Isabelle Monforte

””

au-delà des outils, la question centrale, c'est bien celle de la posture et du projet. Cela se travaille, bien sûr, et c'est bien de transformation sociale dont il s'agit.

Isabelle Monforte

””

individuelle dans la démarche inclusive, elle est à construire aussi avec la famille, c'est à dire que peut être ce n'est pas le choix de l'enfant d'avoir un animateur qui ne s'occupe que de lui, ce n'est peut-être pas le choix de la famille. Ce qui est central dans la démarche inclusive, c'est vraiment la question de l'autodétermination, c'est à dire du choix de la personne - c'est un mot qui est en train de monter dans le champ du handicap finalement, mais qui vient d'un autre champ puisqu'on parlait d'autodétermination des peuples.

Il s'agit donc de se dire que n'importe qui, quelles que soient ses difficultés, on doit lui donner les moyens de choisir de choisir ou de décider et ce choix s'accompagne et se construit.

Ces quatre dimensions sont centrales si on veut vraiment mettre en œuvre ce projet de société : faire du commun avec cette diversité d'individualités radicales, avec des individus qui peuvent aussi avoir des difficultés particulières : comment on leur permet d'être un citoyen comme les autres, avec les autres. Ces quatre points, pour moi, dépassent les questions techniques parce qu'on peut faire tout un tas d'outils, de projets individualisés, projets de ceci, de cela, etc., mais au-delà des outils, la question centrale, c'est bien celle de la posture et du projet. Cela se travaille, bien sûr, et c'est bien de transformation sociale dont il s'agit. Ce n'est pas anodin, c'est un enjeu important et ce sont des complexités. C'est bien de transformation sociale dont il s'agit pour permettre cet équilibre entre des singularités et du collectif. C'est à dire continuons à faire collectif, continuons à faire société, et je crois que vous êtes, nous sommes les artisans de ce commun. Voilà ce que je voulais vous proposer comme pistes de définition, en tout cas une réflexion. J'espère que ça vous sera utile et merci en tout cas beaucoup de cette invitation et en tout cas nous continuons à échanger tout au long de cette journée et demain.

Table ronde-débat

Cette table ronde a permis d'aborder de manière concrète les conditions de mise en œuvre de l'inclusion en colonies de vacances, à partir des expériences de professionnels et de parents. Patrick Drouet a rappelé que l'inclusion ne se limite pas au handicap, mais concerne l'ensemble des besoins spécifiques des enfants. Il a souligné l'importance de dépasser les freins perçus, notamment financiers, et de s'appuyer sur les nombreux dispositifs et acteurs existants.

Les interventions de Cécile Vauzelle et d'Aurélié Valladeau ont mis en lumière le rôle central de l'anticipation, du dialogue avec les familles, de l'analyse fine des besoins et de la préparation des équipes. Elles ont insisté sur la nécessité de construire des accompagnements évolutifs, favorisant l'intégration dans le groupe tout en respectant les limites des structures.

Les témoignages d'Agnès Mille Martens et d'Aurélié Combalbert ont donné à voir le parcours souvent complexe des familles, marqué par les refus, les inquiétudes et la recherche de solutions adaptées. Ils ont illustré l'importance de la transparence, de la confiance et du partenariat avec les organisateurs pour permettre aux enfants de partir dans de bonnes conditions.

Enfin, les échanges ont montré que l'inclusion bénéficie à l'ensemble du collectif : aux enfants concernés, aux autres jeunes, aux équipes et aux familles. Elle contribue à faire évoluer les regards, à renforcer le vivre-ensemble et à soutenir les parents, en faisant des vacances un véritable levier d'émancipation et de cohésion sociale.

Comment l'inclusion est-elle organisée et vécue au sein d'une colonie de vacances ?



Patrick Drouet

*Président de la
commission Vacances et
Handicaps de l'Unat*



Agnès Mille Martens

Témoïn



Aurélie Valladeau

*Responsable du pôle
prestataires et
vacances ensemble
EPAF Vacances*



Cécile Vauzelle

*Ingénierie éducative de
Temps Jeunes & ACSV*



Aurélie Combalbert

Témoïn

Patrick Drouet

Cette table ronde a été structurée autour de la question sanitaire, sociale et autour du handicap. Pourquoi ? Parce que quand on pense inclusion en colo, on pense très souvent que l'inclusion, c'est la question du handicap. Beaucoup d'opérateurs, lors de la commission qui a travaillé pendant un an pour préparer ce colloque, ont témoigné de la difficulté à accueillir un enfant en situation de handicap dans une colo. Mais quand on commence à travailler avec les acteurs, on s'aperçoit que ces questions d'inclusion ne portent pas que sur le handicap.

Donc comment des besoins individuels créent-ils un espace collectif ? Comment l'agrégation de tous ces besoins spécifiques au sens large fait-elle un séjour commun ? Et comment on prend en compte l'ensemble de ces besoins spécifiques ?

La plupart du temps, dès qu'on parle d'inclusion, le frein financier revient en premier comme frein majeur. Alors que dans les faits, dès qu'on prend la parole, on s'aperçoit que finalement, ce frein financier n'arrive pas si souvent que ça. La question de l'inclusion passe souvent par d'autres leviers que de mettre des moyens financiers supplémentaires. Ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas en mettre, mais qu'il ne faut pas non plus le sous-estimer ni le surestimer.

Cette table ronde a pour but de lever les freins psychologiques et de montrer, par l'exemple concret de deux mères de famille dont l'enfant part en colo, comment ça se déroule.

Quand on parle de l'inclusion par le handicap, on parle la plupart du temps d'un besoin qui est permanent. Très souvent, ça veut dire que pour pouvoir le traiter, il faut que le professionnel ait un minimum d'expertise et de connaissances. Ça peut être une difficulté pour les organisateurs. Pour autant, il y a tout un tas de solutions mises en œuvre par des gens présents dans cette salle.

Quand on a des besoins spécifiques, parfois, ils peuvent être temporaires, comme des besoins médicaux, par exemple, ou autres. Il y a des organisateurs qui mettent en place des dispositifs : un salarié dédié à l'Agospap, une salariée dédiée à l'EPAF, un dispositif au sein de l'IGESA, un dispositif avec une ergothérapeute au sein de Veolia.

Il y a aussi des collectivités qui mettent des moyens sur ces questions d'inclusion. Et c'est essentiel mais méconnu : il y a également dans les municipalités des agents de médiation sur ces sujets-là. Agnès vient de la ville d'Issy-les-Moulineaux, qui, comme la ville de Boulogne-Billancourt et la ville de Colombes, sont des collectivités qui, au sein de la commune, ont un salarié dont le but est de faire en sorte que l'enfant en situation de handicap puisse à la fois être inclus à l'école, aller dans les accueils loisirs de la commune et également partir en centre de vacances, pas forcément dans les centres de vacances de la commune. Cet agent de médiation a pour but d'assurer cette mission-là.



Ces acteurs, ces référents sur ces questions d'inclusion, sont les acteurs majeurs, le rouage essentiel à la réussite de l'inclusion. Il nous semblait important de bien démontrer qu'on ne part pas de rien. Il y a un certain nombre d'acteurs qui le font. Est-ce que c'est connu ? Est-ce que c'est suffisamment connu ? C'est un autre sujet. Est-ce que les parents savent qu'il existe ce type de dispositif ?

Nous avons ici quatre personnes pour échanger sur ces sujets dont Aurélie et Cécile qui traitent de la dimension opérationnelle et on va débiter avec vous. La première question : **handicap et ou besoins spécifiques, qui définit les typologies ?**

Cécile Vauzelle

Je travaille pour l'association Temps Jeunes et une partie de mon poste est dédiée à l'inclusion des besoins spécifiques, pas uniquement du handicap, mais tous les enfants qui peuvent avoir un handicap ou des troubles de la santé. Tout ce qui pourrait demander à être préparé en amont pour accueillir l'enfant sereinement sur les séjours. J'ai été animatrice, directrice de colo très longtemps et je suis aussi éducatrice spécialisée, ce qui m'a amené à avoir ce rôle un peu plus particulier chez Temps Jeunes.

Sur la question de qui définit les typologies : quand on reçoit une demande, chez Temps Jeunes, elle peut arriver soit d'un parent individuellement, mais en grande majorité de nos partenaires qui nous envoient des dossiers d'enfants qu'ils ont déjà, soit de demandes particulières, soit simplement en le repérant sur des fiches sanitaires. Tout cela arrive à moi et c'est là où j'ai deux entités plus grandes : tous les enfants qui vont avoir plutôt un handicap et tous les enfants qui vont avoir plutôt des besoins de santé, des troubles de la santé.

On a créé deux recueils des besoins que les familles complètent en amont, ce qui va nous permettre d'évaluer d'un premier temps quels sont les besoins de l'enfant. Sans parfois nommer le handicap, les parents ne notent pas forcément le handicap dans les fiches, mais ça va être des questions du quotidien : est-ce que votre enfant est scolarisé, comment, quel âge a-t-il ? Et puis : qu'est-ce qu'il sait faire seul, sait-il faire ses lacets, sait-il manger seul ? Et puis des questions sur ce qu'il aime faire, quels sont ses intérêts. C'est souvent très long à compléter.

Ce sont des questions qui nous servent dans le cadre de la colo et pas dans un cadre scolaire. Des enfants, on en reçoit de plus en plus, qui sont porteurs de TDAH, TDA, donc trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité, ou des enfants qui sont dyspractiques, dyslexiques et plein d'autres troubles.

Les parents parfois ne nous préviennent pas parce qu'ils estiment que ça concerne que le cadre scolaire. Et d'autres fois, ils ont peur de nous l'indiquer parce qu'ils craignent qu'on se pose des questions, qu'on ne veuille pas accueillir l'enfant. Comme la plupart des parents d'enfants porteurs de handicap, ces questions nous permettent d'évaluer s'il y a besoin ensuite d'accompagnement ou non.

À Temps Jeunes, on a trois sorties possibles. Soit il n'y a pas particulièrement besoin d'un animateur référent dans l'équipe, mais besoin d'une vigilance de l'équipe. Ça concerne très souvent plutôt les enfants qui ont des troubles de la santé vers qui on va plus tourner vers l'assistance sanitaire qui va devoir être vigilante, mais l'ensemble de l'équipe doit être informée également. Ensuite, il y a les animateurs référents dans l'équipe qui auront avoir une vigilance particulière de ces enfants. On valorise un peu le salaire pour cette mission complémentaire.

Et ensuite, il y a l'animateur supplémentaire qui va favoriser l'inclusion de l'enfant dans le groupe. On le prépare avant avec les équipes en réunion de préparation, en amont avec le directeur. On forme, on contacte les familles et ils ont une prise de contact en amont.



Aurélien Valladeau

De notre côté, on fonctionne un peu de la même façon : les enfants nous arrivent aussi via les familles ou via des observations de terrain. On évalue les besoins avec un petit document que j'essaie d'individualiser au maximum en fonction des pathologies repérées et qui vont découler sur des suivis et des vigilances.

Comme le disait Patrick, il n'y a pas toujours besoin d'un budget particulier. Ça peut passer complètement inaperçu dans une équipe, mais au moins, on évite les surprises du jour de l'arrivée où on a la fiche sanitaire sous les yeux à vingt-trois heures trente et on découvre qu'il y a tel et tel type de difficultés.

Ensuite, quand on a besoin d'un animateur, on les appelle ressources. Ce sont vraiment des personnes qui vont permettre de soulager l'équipe aussi par moment. Ça veut dire qu'une activité pourra continuer à avoir lieu même si l'enfant a un besoin, a besoin de s'arrêter ou de souffler. On favorise ainsi l'intégration de l'enfant et la réussite se mesurera à la façon dont ça passe dans l'équipe aussi.

Si au sein de la colo, vous avez un binôme animateur-enfant, on n'est plus dans l'inclusion, on est en train de créer quelque chose à part. C'est en ça que c'est important de former les équipes en amont et de les informer de leur rôle : ils sont dans l'équipe.

Les documents remplis par les familles sont consultables par toute l'équipe. Ils sont à disposition du directeur qui ensuite les transfère à toute l'équipe. Quand il y a un animateur ressource, il en a connaissance aussi. C'est important pour que l'inclusion se passe bien dès le début.

Dans le cadre de la formation, je dirais plutôt de l'information aux équipes. On essaie aussi de mettre à disposition des documents ressources qui peuvent être utilisés au moment des réunions de préparation, pour simple consultation, pour mieux connaître un handicap. On essaie aussi de mettre à disposition des documents pour les enfants, parce que parfois, le degré de difficulté de l'enfant peut mener à des questions des enfants du reste du groupe et il faut pouvoir l'anticiper et y répondre. Il y a pour cela plein d'outils qui existent que j'essaie de référencer et que je développe au fur et à mesure : des petites vidéos, d'autres d'outils qu'on peut utiliser pour faire de la sensibilisation, que ce soit à l'équipe ou au reste du groupe.

L'animateur ressource a un salaire différent étant donné ses missions. On ne les prend pas forcément avec le BAFA. Vous avez des BAFA perfectionnement handicap, mais on peut prendre aussi des étudiants dans des formations qui pourraient se rapprocher des nôtres, d'éducateurs, moniteurs éducateurs. Mais ça peut être aussi des ergothérapeutes, des psychologues, des psychomotriciens, des étudiants en STAPS APA aussi qui ont une sensibilité au handicap. Ce n'est pas nécessaire d'avoir une formation spécialisée.

On le dit bien aux familles, nos animateurs ne sont pas des éducateurs. C'est pour ça qu'il faut préciser au maximum toutes les informations, et les contacts familles sont très importants car ils donnent des éléments concrets pour l'accompagnement de l'enfant. Comment on repère un signe de malaise, comment on repère un signe de bien-être, à quoi on doit être vigilant.

Cécile Vauzelle

Cette question de contacter le parent et d'avoir des précisions ne concerne pas uniquement en cas de handicap. Par exemple, quand on reçoit un PAI pour un enfant qui a une multi-allergie, il est essentiel d'avoir un échange avec les parents parce qu'on va avoir sur la fiche sanitaire écrit « allergique à l'arachide ». Ça peut vouloir tout et rien dire tant qu'on n'a pas les détails. Ça peut être soit le fruit, soit les traces. Ça peut rassembler plus de choses. Il faut avoir plus de détails. C'est pour ça que **c'est important d'échanger avec les familles et ce n'est pas si compliqué à mettre en place.**

Il y a des leviers qui sont possibles à ce niveau-là. Quand on a échangé avant avec Aurélie, on était d'accord sur un point : **il est très important d'échanger avec les parents en amont** et pas de se dire « je l'ai vu, mais je laisse passer ». **Ça met en confiance tout le monde et c'est très important d'avoir cette confiance des parents.**

Aurélien Valladeau

Je rajouterais aussi que ça permet cette relation de confiance d'évaluer les besoins au réel. C'est-à-dire qu'on a des enfants qu'on va suivre pendant un an, deux ans, trois ans avec un animateur ressource. Et puis, les choses évoluant plutôt positivement, on va retirer cet animateur en lien avec la famille. Ou à l'inverse, vous avez des enfants qui n'en ont pas besoin. Et puis, à l'adolescence, une réserve d'urgence, des troubles ou peu importe, on va devoir compléter l'équipe avec un animateur. Et ça, qu'on enlève ou qu'on remette, c'est toujours quelque chose de sensible pour les familles.

Quand c'est travaillé dans le long terme, dans la confiance, dans la transparence, ça permet un peu plus de réactivité. On demande aussi à tous les animateurs, aux directeurs de nous transmettre des bilans sur comment s'est passé le séjour. Ça vient compléter la connaissance qu'on a de l'enfant et je le mets toujours à disposition des familles. Avec cela on peut réévaluer d'un séjour à l'autre s'il y a besoin ou pas besoin de vigilance, de compléter l'équipe, de tout type de support.

J'ajouterais qu'on a aussi nos limites. Ce n'est pas parce qu'on met plein de choses en place que c'est toujours fluide. Ça se fait parfois aussi un peu dans la douleur. On a des situations où on ne va pas pouvoir accueillir. On a mis en place chez nous des précisions dans les conditions générales de vente, notamment sur ces sujets-là, parce qu'il y a des fois où on n'a pas les moyens humains, matériels, médicaux pour accueillir convenablement un enfant et on est en train de basculer dans un séjour adapté. On va essayer d'orienter les parents en disant que leur enfant a besoin de plus d'un séjour adapté qui correspond mieux à leurs besoins.

Parfois, on accueille un enfant, même en polyhandicap, mais quand la situation devient vraiment trop compliquée, et on est obligé d'arrêter. Dans le cas des traitements par injection notamment on a dû imposer des règles. Par exemple, on ne prendra que des enfants autonomes dans la gestion du diabète. On demande un certificat d'autonomie, notamment pour l'étranger, parce que c'est compliqué, surtout en itinérant, de gérer son diabète. Et quand c'est en France, ça reste dans la limite de ce qu'on va trouver autour du centre, comme cabinet infirmier, comme possibilité de se déplacer. On soumet cependant toujours une limite aux parents en disant : si on ne trouve pas, on ne pourra pas prendre votre enfant dans ces conditions-là. On les oriente alors vers des dispositifs qui forment les enfants à l'autonomie.



Ça peut paraître beau sur le papier parce qu'on a du personnel dédié, parce qu'on prend du temps, parce qu'on met en place des outils. Mais il y a quand même des fois où ce n'est pas possible. Il faut savoir entendre aussi qu'on a des retours d'enfants qui ne s'intègrent pas, malgré tout ce qu'on peut mettre en place.

On découvre parfois sur place que l'enfant a un trouble qui n'a pas été anticipé. Quand c'est possible, on envoie quelqu'un. Mais quand vraiment ça devient compliqué pour le reste du groupe, c'est qu'on est dans un espace collectif et quand ça devient dangereux, même parfois douloureux pour les autres enfants, il faut savoir aussi dire qu'on s'arrête. Et ce n'est pas parce qu'on s'arrête une fois qu'on reprendra pas l'enfant.

Cécile Vauzelle

Notre rôle c'est aussi d'évaluer en amont avec les parents et de voir au-delà du recueil qu'on reçoit, ce qui va être possible pour l'enfant. Il est important d'échanger avec les parents et d'avoir la réalité, d'entendre leur voix, de savoir comment ils l'expriment.

L'intérêt, c'est vraiment l'enfant, comment il va se sentir dans le collectif. Ça peut être progressif., mais c'est du collectif.

Aurélie Valladeau

On a une situation avec mes collègues, par exemple, où on a un jeune qu'on a fait venir trois nuits et puis quatre nuits. C'est un jeune autiste, donc il a besoin de repères, de toujours un peu reconnaître le lieu. Et ça, c'est un exemple de réussite pour moi d'intégration parce qu'on arrive petit à petit, en fonction de l'enfant, à évoluer à son rythme. On construit cela avec les familles et les partenaires.

Cécile Vauzelle

Comment est-ce qu'on évalue la réussite ? Comment est-ce qu'on évalue la pertinence et la réussite de l'inclusion des enfants ? Tu parlais du bilan, il est pour nous aussi nécessaire. On a parfois du mal à les obtenir, mais ce sont des documents très importants.

Et puis, on évalue à partir du premier jour où on reçoit la demande jusqu'au retour, puisque pendant les séjours, à Temps Jeunes, on a une permanence pédagogique. Je peux parfois recevoir des alertes de mes collègues qui me disent : « *Attention, on a un petit souci sur ce séjour. Est-ce que tu pourrais appeler pour déjà prendre la température et comprendre ce qui se passe et peut-être apporter des billes pour l'accompagnement ?* » Ça se suit tout au long du séjour.

Aurélie Valladeau

On se connaît bien parce que l'EPAF, c'est le ministère des Finances qui fait ses propres séjours : organisateur, hébergement, équipe. On sous-traite à des prestataires. Je m'adresse régulièrement à Cécile, qui elle aussi fait ses propres séjours par ailleurs. On a cette double casquette à la fois d'organisateur et de prestataire.



Il faut mettre en place toute une organisation autour de ça, et cela a un coût. Nous, ce n'est pas à charge des familles. C'est la volonté du ministère qui subventionne à 100% notre association. Je le dis toujours aux familles et je leur explique comment ça fonctionne.

Je sais que ce n'est pas toujours faisable, on a des compléments aussi pour les familles en grande difficulté où ils ont des assistants sociaux de secteur au ministère, des délégations départementales, pour aussi avoir des recours et pouvoir bénéficier d'aides supplémentaires avec la CAF, quelquefois la MDPH. On sait que ça peut exister, mais c'est un secteur que moi, je ne gère pas directement. Toi, je sais que c'est différent pour tes particuliers.

Cécile Vauzelle

Quand je reçois une demande, la particularité, ce n'est pas que ça fonctionne différemment, mais pour tous les autres, une fois que l'évaluation est faite, que par exemple, on décide qu'on positionne un animateur supplémentaire, je vais faire un devis pour ce surcoût-là qui va intégrer le salaire de cet animateur supplémentaire, sa pension complète, son transport et la préparation éventuelle.

Je transmets ce devis-là soit aux familles en individuel. Alors oui, c'est sûr que c'est un large surcoût pour les familles. Après, soit elles sont déjà au courant que quand je parle d'individuel, elles ont des possibilités d'avoir des aides pour ses départs en vacances, puisqu'un enfant porteur de handicap a des droits au départ en vacances et parfois certains parents ne le savent pas. Il faut qu'ils s'y prennent très largement à l'avance, mais oui, c'est possible.

Et ensuite, pour les partenaires, on a de nombreux partenaires qui prennent en charge tout ou partie du surcoût de ces animateurs et ce n'est pas négligeable. C'est super pour les enfants, pour les séjours et pour les parents de se dire qu'ils enlèvent ce poids-là du surcoût lié à leur enfant et qui va du coup pouvoir partir comme tous les autres enfants en séjour.

Peut-être parler du lien avec les équipes ?

Aurélien Valladeau

Oui, alors, une fois qu'on a reçu cette demande et qu'il faut mettre en place l'accompagnement de l'enfant, là commence le vrai travail avec les équipes, avec le directeur, avec le recrutement d'un animateur supplémentaire, mais pas seulement. Ça permet de discuter, d'échanger sur la situation, guider. On a des animateurs qui sont très jeunes pour la plupart, qui ont besoin de conseils, qui ont besoin d'être écoutés, d'être entendus, de pouvoir avoir un espace pour poser leurs questions. Je laisse beaucoup de temps entre le moment où je fais des entretiens et le moment où ils me disent oui pour leur laisser aussi le temps de réflexion.

Et puis après, il y a tout le travail qui se met en place et on parle de plusieurs mois à l'avance. Là, on est en train de recruter les équipes pour le printemps. Les équipes de l'hiver sont déjà presque toutes complètes. Ça nécessite du temps et de la préparation.

Et tout au long de ces étapes-là, on rappelle qu'il faut parler de la situation de l'enfant, qu'il faut échanger en équipe, qu'il faut que ce soit l'affaire de toute l'équipe parce qu'il y a des jours de congé, parce qu'il faut un relais, parce que certaines situations peuvent être compliquées.

Il y en a qui, au bout de quelque temps, comprennent très bien comment ça marche. Et puis alors, on n'a plus besoin d'y revenir : le temps qu'on a passé au départ a été utile.

Cécile Vauzelle

J'aime bien cette idée de se dire que **tout le monde a sa part dans l'accueil de tous les enfants** et de ces enfants qui ont des besoins particuliers, des besoins spécifiques. Comme le disait Isabelle Monforte ce matin, quand elle parlait de responsabilité collective. Ce n'est pas parce que je suis là que Temps Jeunes fait de l'inclusion. C'est parce que c'est porté et parce que c'est ce qu'on souhaite.

Aurélie Valladeau

On développe chez les enfants une empathie, une écoute, un vivre ensemble. Moi, quand je croise des enfants lors de visites de centres, que je dis ce que je fais, ils me disent : « Oui, j'en ai déjà eu un sur un autre séjour. » ou : « Oui, j'avais tel enfant, tu connais ? » On sent que c'est quelque chose qu'ils ont connu depuis qu'ils partent. Sur chaque séjour EPAF, il y en a au moins un, voire deux, voire trois maintenant. Le nombre est en grande augmentation.

Le nombre d'enfants avec des besoins particuliers chez nous, c'est quelque chose qui a tendance à exploser. Plus les TDAH et les troubles DYS et tout ce qui est troubles associés. Et puis plein d'autres pathologies qui se rajoutent, notamment chez l'adolescent. On sent qu'il y a quand même beaucoup d'enfants avec des besoins.

Et finalement, même celui qui n'a aucun besoin et qui se retrouve avec un enfant sourd, avec un enfant en fauteuil, avec un enfant qui a des troubles divers et variés, ça amène chez lui quelque chose en plus.

Et parfois, **on a des anciens colons qui veulent être animateurs et notamment animateurs ressources.** Là, j'avoue que je me dis qu'on a quand même semé des graines de quelque chose qui nous tient à cœur. **C'est quand même porteur de sens.**

Cécile Vauzelle

Dans ce que tu disais dans le recrutement, moi, j'ai rarement des éducateurs, des moniteurs éducateurs. Ce sont plutôt des animateurs soit qui ont déjà travaillé avec nous et qui ont côtoyé sur des colos des enfants porteurs de handicap et se sont dit : « Tiens, pourquoi moi, je n'essaierai pas ? »

On l'exprime aux parents : nous n'avons pas des professionnels du médico-social en tant qu'animateur. C'est riche à la fois pour les équipes sur le terrain et à la fois pour les enfants.

Il est important aussi à chaque situation d'évaluer et de voir avec l'enfant ce dont il veut parler ou non. Mais de parler aussi aux enfants, d'expliquer aux enfants que oui, cet enfant-là peut avoir peur d'un orage et se mettre à crier et à courir dans tous les sens ou ne pourra pas se déplacer à tel endroit de telle façon.

Il arrive par exemple qu'un enfant en fauteuil sur un séjour aille dans le minibus tout seul et il y a trois ou quatre copains qui vont avec lui, et c'est bien plus sympa. Il y a plein de choses à faire et à penser sur les séjours et accompagner les équipes en ce sens.



Parick Drouet

On entend bien que le fait d'avoir un salarié référent dans l'organisateur, c'est un vrai plus. C'est ce qui structure finalement la réponse à la demande des besoins spécifiques ou d'un enfant en situation de handicap.

On entend bien Aurélie, tu viens de dire que vous préparez très en amont, l'équipe est recrutée, on a le temps de discuter, on appelle la famille. Mais dans cette salle, il y a plein de gens qui ont tous vécu l'enfant qui débarque sur la colo, rien n'est indiqué sur la fiche sanitaire, on découvre qu'il a des troubles du comportement. L'équipe vit le premier jour scotché, le deuxième jour scotché, le troisième jour vous appelle en disant stop. Et donc que faites-vous ?

Aurélie Valladeau

On l'a abordé un petit peu tout à l'heure, sur chaque séjour, on a un directeur de réserve. Au cas où il y a un problème, on a un animateur de réserve classique et un animateur ressource de réserve.

Il peut aussi intervenir sur d'autres missions. Il peut être là sur les convoyages, il peut intervenir au siège s'il y a besoin. L'idée, c'est de pouvoir le mobiliser et de l'envoyer là où il y a besoin. Alors là, tu pourrais me dire : mais si tu as trois endroits différents qui éclatent, c'est là où nous aussi on peut se déplacer et on peut intervenir sur place.

Malheureusement, on peut arriver aussi aux limites où on va contacter la famille. L'équipe va l'appeler une fois, deux fois, trois fois pour lui expliquer. Ensuite, nous, on intervient en disant qu'en tant qu'organisme, ça commence à être plus possible d'accueillir convenablement votre enfant. C'est aussi dangereux pour lui. Donc, on va faire en sorte d'organiser son retour dans les meilleures conditions. J'essaie d'éviter de dire aux parents de venir les chercher. Je trouve que c'est déjà suffisamment compliqué. Donc si on peut s'arranger, faire une partie du trajet, on le fait. Et ensuite, on explique bien aux parents qu'il repartira, mais on mettra à ce moment-là quelqu'un.

Et **quand l'équipe a souffert**, c'est vrai que quelquefois moi, je me déplace et on débriefe un peu tout ça. **On prend le temps de la discussion et de l'échange** et ça arrive régulièrement. Il ne faut pas hésiter, quand les équipes vous sollicitent, de repartir vers les parents, d'essayer de refaire une boucle un peu pour qu'on ne reste pas sur un échec et qu'on puisse refaire repartir l'enfant.

Cécile Vauzelle

Oui, sans forcément avoir les moyens d'envoyer tout de suite quelqu'un. C'est sûr qu'on a peut-être parlé de choses jolies et faciles, mais évidemment qu'on est confronté comme tout le monde à cela, même si on communique en amont, soit on s'en rend compte dès le quai de la gare, soit on s'en rend compte une fois avoir passé une nuit sur le séjour.

Et à ce moment-là, je suis très vite dans la boucle et mes collègues sont en capacité de prendre le relais et d'essayer déjà de poser les choses avec les équipes parce qu'ils sont sur le terrain et sont dans le vif. Et en plus sur une arrivée de séjour, on sait très bien qu'il y a beaucoup de choses à faire pour un directeur, c'est donc important de poser les choses, recontextualiser, comprendre ce qui se passe, essayer de trouver des outils et des billes pour du coup essayer de dire : il n'y avait pas un animateur prévu, mais est-ce que tu as quelqu'un avec qui il se sent plus à l'aise ?

En fait, on met des choses en place au fur et à mesure. Au fur et à mesure, comme tu dis, quelquefois, ça fonctionne et au bout de quelques jours, l'équipe aussi apprend à connaître l'enfant, l'enfant qui découvre un nouvel environnement, des copains qu'il ne connaît pas, des adultes qu'il ne connaît pas. Parfois ça marche et parfois ça ne marche pas à ce moment-là.

Aurélie Valladeau

On se méfie aussi des fameux effets rebonds de l'arrêt du traitement. Je dis systématiquement aux familles de ne pas le faire. Je pense qu'ils ne se rendent pas compte, mais c'est comme l'école. Il y a des contraintes du collectif, des consignes données à toutes les cinq minutes. L'enfant a besoin de son traitement, enfin pour ceux pour qui ça fonctionne.

Cécile Vauzelle

Parce que c'est un temps de vacances et que, je pense, on exprime aux familles que c'est bien d'avoir ces moments où ils testent le sans traitement, ces fameuses fenêtres thérapeutiques. Seulement, comme toi, quand je le sais en amont et même pendant ces jours, c'est déjà un peu trop tard.

Alors, doucement, avec pédagogie, je leur explique que peut-être, ce n'est pas la bonne idée et qu'il va être entouré de plein d'enfants et qu'il y aura des consignes à écouter et que oui, ce n'est pas du scolaire, mais il va avoir besoin de se concentrer. Ça les aide au quotidien. Ils sont là pour les aider. **La fenêtre thérapeutique, c'est un peu mieux de la faire à la maison.**

Patrick Drouet

Merci beaucoup. Je pense qu'il y aura des questions tout à l'heure pour vous au niveau de la salle. Peut-être parce qu'Isabelle a introduit ce sujet-là et je pense que c'est une réalité. Je sais qu'on en avait parlé avec Louise Fénelon après l'été. Il y a une augmentation des troubles psy chez les ados. Ce n'est pas une vue de l'esprit. Isabelle en a parlé ce matin. Même dans le cadre du SNU, c'est quelque chose qui est observé. C'est au niveau national. Je pense qu'ici, il y a un certain nombre d'organismes qui découvrent que depuis quelques années, le nombre de tentatives de suicides, de scarifications, en particulier chez des préadolescentes et des adolescents, les équipes ne savent pas forcément faire face à ça.

Dans un autre registre, les besoins spécifiques, ça va très large. J'ai parlé de la question des allergies ou des intolérances alimentaires. Et au bout de la chaîne, il y a un cuisinier qui dit : stop. Moi, je fais de la cuisine collective. Je ne fais pas un menu individuel pour cinquante personnes. On voit bien à quel point ça a des effets pas simplement sur l'équipe pédagogique, mais aussi sur les équipes techniques et en fait, sur l'ensemble de la chaîne des acteurs qui agissent. Et comment on travaille à ce niveau-là.

Mais je pense qu'il y aura des interventions tout à l'heure sur ces sujets-là.

Agnès, la question : quelles étaient vos motivations au premier départ pour votre fils ?

Agnès Mille Martens

Qu'il puisse partir en vacances comme ses copains, tout simplement. **Je crois qu'on est tous convaincus que pouvoir partir en vacances, ce n'est pas une faveur qu'on fait à un enfant, c'est un droit qu'il a, qu'il ait des troubles ou qu'il n'en ait pas.**

Je suis maman de deux enfants autistes qui ont dix et douze ans. Ça fait dix ans que j'ai atterri sur la planète handicap, ayant deux enfants avec des profils vraiment différents. J'ai rencontré toutes les situations possibles et imaginables et je crois que je ne suis encore pas à l'abri de surprises, que ce soit dans les transports, à l'école, au sport, en vacances. J'ai un éventail de situations assez variées sur les freins, les réticences, les objections qu'on peut rencontrer quand on arrive avec nos problèmes.

Le premier point, j'aimerais rebondir sur la surprise : un enfant qui arrive et les parents nous ont rien dit. Pourquoi ? Dans la vraie vie, quand vous êtes parent d'un enfant handicapé, on vous dit non en permanence, tout le temps. Dès que vous arrivez, que vous expliquez, vous demandez gentiment si vous pouvez peut-être... Ah ben non, vous comprenez, c'est compliqué. Donc c'est le quotidien. C'est un refus parce que les gens ne connaissent pas, parce qu'ils ont peur. Ils ont plein de bonnes raisons. Mais le résultat, c'est que quand vous arrivez de manière polie et pédagogique, neuf fois sur dix, vous allez avoir un refus. Donc, au bout d'un moment, les parents, ils en ont marre qu'on leur ferme la porte. Donc, ils ne disent rien. Ils se disent : au moins, je ne dis rien. Comme ça, il va y aller. Si ça se passe bien, tant mieux. Si ça se passe moins bien, au moins, il y sera et on essaiera de faire quelque chose. Je vais éviter qu'on me dise non tout de suite.



Donc, pour pouvoir avoir accès à un séjour ou à toute autre activité dans de bonnes conditions, quand un parent arrive avec sa situation, il ne faut pas dire non. Il faut d'emblée essayer de comprendre, parce que parfois, ce n'est pas possible. Mon enfant est parti, mais je crois que j'ai discuté pendant trois ans. Il est parti avec les séjours de la mairie à Issy et on s'est parlé une première année. Ce n'était pas possible pour certaines raisons. L'année d'après, ce n'était pas possible pour d'autres raisons qui étaient mon choix, qui n'était pas parce qu'on m'a refusé. Il était accepté, c'est moi qui ai préféré attendre un peu. Et la troisième année, il est parti. Mais j'ai toujours reçu un accueil très favorable, très à l'écoute, pour comprendre quelle est la situation réelle, qu'est-ce qui peut marcher, qu'est-ce qui ne peut pas marcher.

Déjà, quand un parent arrive et qu'il a l'honnêteté de présenter une situation, il ne faut pas lui fermer la porte au nez. Il faut essayer de comprendre et puis de voir ce qui est possible ou ce qui n'est pas possible.

J'ai une petite anecdote. Mon fils s'appelle Willem et pendant très longtemps, il a eu un deuxième prénom parce que chaque fois qu'on parlait de lui, on l'appelait « Willem, c'est compliqué ». Que ce soit avec la maîtresse, que ce soit avec la directrice, que ce soit dans les transports en commun, que ce soit l'activité sportive, que ce soit n'importe où. Il s'appelait « Willem, c'est compliqué ». Systématiquement, on lui collait ce qualificatif. À la fin, vous en avez marre.

Nous, les parents, on s'occupe du handicap vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, trois cent soixante-cinq jours par an. Et quand quelqu'un en face de nous se rend compte que ben ouais, ce n'est pas facile, on le sait en fait. Et donc **nous renvoyer cette image d'indésirable, parce que parfois, c'est comme ça que la famille se sent, elle se sent indésirable, ça n'amène pas le dialogue serein et la transparence dans une situation.**

J'ai deux enfants autistes. Le premier qui est plus grand part depuis qu'il a sept ans et c'est assez simple parce qu'il n'a pas de déficience intellectuelle, donc il est capable de conceptualiser un certain nombre de choses. C'est pouvoir mettre en place des points de repère qui vont l'aider. Il avait besoin d'être rassuré. On s'était mis d'accord avec la colo. Tous les trois jours, il a un appel avec maman à dix-neuf heures. Et c'est passé comme une lettre à la poste.

Je vais plutôt vous parler du petit qui a un handicap assez sévère, qui est parti une semaine en Bretagne en classe de mer avec l'école, qui est parti en classe découverte au Futuroscope pendant deux jours et qui est parti en colo sport poney pendant une semaine. Tout ça sur deux années.

Je vais vous parler de la classe poney parce que c'était un petit peu plus élaboré, parce qu'il y avait des activités sportives, c'était dans une ferme, il y avait des animaux, c'était ouvert, ils pouvaient partir. Et à ce moment-là, au moment de cette colo, il avait neuf ans, un retard de langage majeur et n'était pas propre. Ça fait des contraintes, pas mal de contraintes.

Et ça s'est tellement bien passé que moi qui attendais le jour du départ, qui attendais un coup de fil le soir pour dire : oh là là, il y a eu ça, il y a eu ça, je n'ai pas eu de coup de fil le premier jour. Je n'ai pas eu de coup de fil le deuxième jour et là, j'ai commencé à flipper en fait. Et puis, deuxième jour, fin de journée, j'ai enfin ce coup de fil tant attendu où on me dit : ah ben, je ne vous ai pas appelé avant parce que ça se passe tellement bien, mais encore mieux qu'on aurait pu l'imaginer.

Et là, je me suis dit : bon ben, ça va rouler. Et pourquoi ça s'est bien passé ? Parce que je suis arrivée avec ma liste de besoins, de comportements, de difficultés avec le mode d'emploi, c'est-à-dire dans cette situation, qu'est-ce qui marche ? Qu'est-ce qui ne marche pas ? Et puis les petits jokers, la carte magique qu'on sort : telle chanson, le doudou, vraiment le truc qui marche à tous les coups quand on arrive dans une situation où on commence à être coincé. C'est quoi le truc qui fonctionne à tous les coups à garder au cas où ?

Donc ce mode d'emploi, je l'avais partagé et ensuite, pour créer du lien avec l'équipe, on a rencontré quelques semaines avant la directrice de la colo. Donc, ils ont fait connaissance, ils se sont approchés. Et puis, on a refait une deuxième rencontre la semaine avant le départ pour bien créer le match. Et puis, il y avait le mode d'emploi, il y avait le lien qui avait été créé.

Quand on regarde l'investissement nécessaire, à savoir j'ai dû avoir deux rendez-vous à la mairie, deux rendez-vous avec la directrice, enfin ça, trois heures de temps et une colo qui est parfaitement réussie, je pense que le coût et le bénéfice, il est quand même largement favorable.

Pourquoi ça a été efficace ? Je pense que c'est transparence absolue des difficultés et une liste assez exhaustive de ce qui fonctionne pour que l'enfant soit tranquilisé. Par exemple quand on sent que la tension commence à monter, il y a des chansons qui marchent. Il se trouve que c'est Vaiana, ça tombe bien en ce moment. On lui met la chanson et tout de suite, il passe à autre chose et il n'y a même pas de crise. Elle est désamorcée en amont. Ce sont vraiment des choses toutes bêtes que vous ne pouvez pas deviner si la famille ne vous le dit pas.

Le recueil des besoins est capital : bien comprendre les astuces qui fonctionnent. Pour le coup, mon fils n'était pas propre à ce moment-là. Ben, comment on gère la propreté ? Quel est le rituel pour l'emmener ? Qu'est-ce qui fonctionne ? Est-ce qu'il y a des moments qui sont plus propices ou quand est-ce qu'on détecte que ?

Voilà. C'est vraiment un partage d'informations. Et à partir de là, il n'y a pas de surprise. Après, évidemment, c'est moins facile qu'avec un enfant lambda. Mais dans le cadre de cette colo, il n'y avait pas d'animateur supplémentaire et il n'y avait pas d'animateur spécialisé. Alors que mon enfant est quand même autiste, autiste sévère.

C'est vraiment d'avoir **envisagé toutes les difficultés**. Je pense qu'on a envisagé le *worst case*. Qu'est-ce qui peut arriver de pire ? Et chaque fois, on a essayé de se dire : dans cette situation, voilà ce qu'on fait. Des situations qui ne se sont même pas réalisées, mais d'avoir envisagé toutes ces situations, d'avoir un mode d'emploi, a fait que ça s'est passé comme sur des roulettes.

Je voudrais aussi revenir sur un élément que vous avez mentionné. Pour l'enfant, partir en vacances, c'est super pour lui : au bout d'une semaine, j'ai à peine reconnu mon fils. Il avait grandi, il avait changé en l'espace de sept jours, c'est assez hallucinant. Je ne l'ai vu pas transformé, mais presque. Il avait changé certains comportements. Il allait aux toilettes tout seul, il fermait la porte. Il me demandait de respecter son espace. Des trucs que je n'avais jamais vus auparavant.

D'avoir cohabité pendant sept jours avec d'autres enfants, d'avoir observé, il y avait beaucoup de mimétisme qui s'était mis en place et il avait pris l'habitude de faire des choses comme les autres enfants. Donc ça lui a fait du bien : sur toutes les photos, il avait le sourire jusqu'aux oreilles.

Je trouve aussi que c'est très bénéfique pour les autres enfants. Ça, je n'ai pas pu le constater à la colo parce que je n'étais pas sur place, mais c'est quelque chose que je constate tous les jours à l'école parce qu'il est à l'école ordinaire en inclusion avec une AESH individuelle.

Et voir les autres enfants est assez surprenant. La gestion du handicap et les freins que ça peut générer, ce n'est pas le problème des autres enfants, c'est vraiment un problème d'adultes. Les autres enfants, ils s'en moquent complètement. Ce n'est pas un sujet, ce n'est pas un problème.

Il y a des enfants, il y en a un qui fonctionne un peu différemment. Et alors ? Les enfants avec lesquels il va à l'école depuis huit ans maintenant, qui le connaissent depuis toujours, ce sont eux qui expliquent aux adultes ce qu'il faut faire, comment il faut le faire, pourquoi il faut le faire et à quel moment il faut le faire.

Je pense que ça fera des adultes bien plus ouverts à la différence, pour qui la différence n'en sera pas une. C'est un élément de leur environnement. Et c'est assez bluffant de voir l'impact de la présence d'un enfant en situation de handicap au sein d'un groupe d'enfants. Une maturité parfois supérieure à celle des adultes. Je pense que c'est aussi extrêmement bénéfique pour l'ensemble du collectif d'avoir un enfant en situation de handicap. Ils gagnent tous quelque chose.

Pour les adultes, je dirais que la moitié du succès de l'inclusion, elle vient du désir de la mettre en œuvre. Quels que soient les moyens financiers, quelle que soit la transparence des parents, si vous ne voulez pas, ça ne marchera pas. Si vous voulez, vraiment, il y a la moitié du boulot qui est fait.

Il y a une autre moitié qu'il faut faire. Ça demande des efforts, ça demande des aménagements, ça demande du recul, de la prise de recul. Mais il y a beaucoup d'éléments qui sont disponibles, qui sont à votre portée. Si la volonté est là, le reste suivra parce que la communication sera facile et vous aurez toutes les billes, les infos, les outils qui vous permettront d'y arriver.

Donc, le premier pas, je pense que c'est vraiment envie d'essayer de se donner les moyens. Et ça va marcher.

Et voir les autres enfants est assez surprenant. **La gestion du handicap et les freins que ça peut générer, ce n'est pas le problème des autres enfants, c'est vraiment un problème d'adultes.** Les autres enfants, ils s'en moquent complètement. Ce n'est pas un sujet, ce n'est pas un problème.

Il y a des enfants, il y en a un qui fonctionne un peu différemment. Et alors ? Les enfants avec lesquels il va à l'école depuis huit ans maintenant, qui le connaissent depuis toujours, ce sont eux qui expliquent aux adultes ce qu'il faut faire, comment il faut le faire, pourquoi il faut le faire et à quel moment il faut le faire.

Je pense que ça fera des adultes bien plus ouverts à la différence, pour qui la différence n'en sera pas une. C'est un élément de leur environnement. Et c'est assez bluffant de voir l'impact de la présence d'un enfant en situation de handicap au sein d'un groupe d'enfants. Une maturité parfois supérieure à celle des adultes. Je pense que c'est aussi extrêmement bénéfique pour l'ensemble du collectif d'avoir un enfant en situation de handicap. Ils gagnent tous quelque chose.

Pour les adultes, je dirais que la moitié du succès de l'inclusion, elle vient du désir de la mettre en œuvre. Quels que soient les moyens financiers, quelle que soit la transparence des parents, si vous ne voulez pas, ça ne marchera pas. Si vous voulez, vraiment, il y a la moitié du boulot qui est fait.

Il y a une autre moitié qu'il faut faire. Ça demande des efforts, ça demande des aménagements, ça demande du recul, de la prise de recul. Mais il y a beaucoup d'éléments qui sont disponibles, qui sont à votre portée. Si la volonté est là, le reste suivra parce que la communication sera facile et vous aurez toutes les billes, les infos, les outils qui vous permettront d'y arriver.

Donc, le premier pas, je pense que c'est vraiment envie d'essayer de se donner les moyens. Et ça va marcher.

Parick Drouet

Merci beaucoup Agnès. Aurélie, on va parler d'une autre tranche d'âge, les ados. Aurélie, déjà, sur le premier départ, est-ce que dans la famille, tout le monde était d'accord ?

Aurélie Combalbert

Absolument pas. J'étais la seule, parce que moi-même, j'ai fait des colos quand j'étais plus jeune et mon conjoint n'en a jamais fait, donc ses frères et sœurs non plus. C'était un sujet. Ce n'était pas possible. Il n'avait pas confiance.

Mon fils est trisomique, il ne sait ni lire ni écrire. Et quand il était jeune, il ne verbalisait pas non plus. Il a eu la parole très tardivement. Et du coup, on avait peur que s'il allait en colo, on abuse de lui sexuellement, physiquement, verbalement et que lui n'aurait pas pu nous signaler les maltraitances qu'il aurait pu subir pendant ce séjour. Et du coup, ce sujet, comme je l'aurais dit, ça peut se passer partout : dans la famille, à l'école, au centre de loisirs. Ce n'est pas en colo spécialement qu'on va le martyriser ou autre.

Et puis aussi le fait que moi, je voulais, comme l'a dit Agnès, qu'il ait des vacances comme les autres enfants, comme ses cousins, comme ses frères et qu'il ne soit pas mis à l'écart, parce que déjà toute l'année, ils sont mis à l'écart. J'ai bataillé pour l'école classique. Ça a marché pendant la maternelle et puis après, on m'a dit que ce n'était pas possible. Et du coup, après, il a été en institut spécialisé et je voulais aussi le sortir un peu de ce cadre.



Je voulais également, parce que j'ai tellement essayé de refus comme le dit Agnès, parce que dès l'instant où on annonce la couleur, quand on n'a pas forcément les connaissances, qu'on ne connaît pas la situation, il y a des peurs, des craintes, donc de dire non, c'est plus facile que d'essayer d'aider les gens.

Je voulais aussi que les enfants qui ne sont pas confrontés au handicap puissent mieux comprendre cette réalité. Dans notre société, comme le disait Isabelle ce matin, on a souvent tendance à mettre les personnes en situation de handicap à part, dans des instituts, loin ou à côté, sans vraiment les montrer.

Or, comme il n'y a pas d'enfants en situation de handicap dans toutes les écoles ni dans toutes les classes, beaucoup ne les rencontrent jamais. Je voulais donc que l'on parle davantage du handicap, pour montrer que la différence n'empêche ni d'avoir des sentiments, ni d'être heureux ou malheureux. Ce sont des personnes comme les autres. Elles sont simplement différentes.

Je voulais vraiment transmettre cela, à la fois aux encadrants et aux enfants, pour que, en rentrant chez eux, ils puissent partager cette expérience avec leurs parents. Qu'ils puissent dire : « Tu sais, maman, on avait un garçon trisomique avec nous, il faisait des bêtises, c'était trop marrant, il était gentil. »

Je voulais montrer que ce n'est pas parce qu'on est trisomique ou en situation de handicap qu'on ne peut pas se mêler aux autres, vivre des activités, des joies, comme tout le monde.

Cela a vraiment été ma première motivation. Et pour convaincre ma belle-famille, de toute façon, je ne les ai pas convaincus : ils n'ont pas eu le choix. Je leur ai demandé de me proposer une solution, ils ne l'ont pas fait. Alors j'ai avancé. Mon mari a longtemps eu du mal. Il m'a boudée, il en a même pleuré. Cela a été compliqué. Et pourtant, mon fils est parti en colonie dès l'âge de sept ans.

Aujourd'hui, il vient d'avoir dix-huit ans et, malheureusement, il ne pourra plus partir. Et ce dont je suis fière, c'est que maintenant, même mon mari me dit : « Mais comment on va faire sans les colos ? Il adore ça ! » Mon fils a vécu des moments merveilleux, il a accumulé des souvenirs, et il nous en parle encore souvent.

Il y a des colos qui l'ont plus marqué que d'autres. Il y a des colos qui se sont plus ou moins bien passés. Au début, ça a été compliqué. En plus, mois après, on a diagnostiqué TDAH. Donc, il est également sous traitement. Et du coup, après, il y a eu, sur ces premiers départs, il n'y avait pas d'animateur. Et puis après, dès l'instant où il y a eu le TDAH, le traitement, le changement de comportement, puisque bien sûr, il a évolué.

Le fait d'avoir un animateur référent, en grandissant, a été important. Mais ce n'était pas sa seule ressource. Comme le disaient tout à l'heure Cécile et Aurélie, il avait un référent, mais pas un référent unique. Il était en lien avec l'ensemble de l'équipe : les autres animateurs, le directeur, tout le monde, notamment parce qu'il y a les jours de repos. **Chacun a joué le jeu. Cela a permis à toute l'équipe, mais aussi aux autres enfants, de découvrir cette réalité et de la vivre pleinement.**

Et moi, j'ai toujours été très transparente. C'est-à-dire qu'à chaque fois qu'il est parti en colonie, j'ai demandé que dès le départ, on pose le cadre. C'est-à-dire premier jour, quand ils font la petite réunion d'accueil, bah de bien dire que Adam, c'est un enfant qui est là, mais il n'est pas comme vous, il est trisomique, il est atteint d'un handicap. Pour aussi rassurer les enfants qui, en face, sont dans la non-connaissance puisqu'ils ne sont pas forcément sensibilisés ou n'ont pas connaissances de ces situations-là, ne la vivent pas.

Je voulais vraiment qu'on pose le cadre pour que déjà, un, les enfants n'aient pas peur, parce que bien sûr, ça peut faire peur et aussi parce que je ne voulais pas que mon enfant y soit rejeté.

Je voulais vraiment qu'il y ait une osmose entre les encadrants, que le groupe ait vraiment posé les choses. Et après, comme le dit Agnès, un séjour, pour qu'il se passe bien ou dans le mieux possible, c'est déjà avoir envie, mais les parents jouent aussi un rôle très important.

Maintenant, c'est vrai, comme vous dites, parfois sur les fiches sanitaires, vous découvrez des choses parce que les parents, ils ont peur aussi du refus, de la non-acceptation. Mais moi, je pense qu'en fait, il faut vraiment poser les choses. Moi, je sais qu'à chaque fois, ils avaient trois, quatre pages de tout ce qui peut se passer. Mon fils, il a peur de tout ce qui vole. Un moucheron, une feuille, voilà il va se mettre à hurler. Il adore les pigeons, il voit un pigeon, il court, rue ou pas, il traverse.

Enfin voilà, tous les petits éléments qui, moi, au quotidien, je connais parce que je vis avec lui sept jours sur sept. Ce sont des choses que j'anticipe, il faut bien dire aux parents qu'il ne faut pas hésiter à apporter le plus d'éléments possible pour que l'équipe ait vraiment tous les éléments en main pour pouvoir accueillir et anticiper toutes les problématiques qu'ils peuvent rencontrer pendant le séjour avec l'enfant.

Je sais que mon fils est souvent dans la négation. Quand on lui dit quelque chose, il peut refuser catégoriquement. Une fois, pendant une colo, on m'a appelée : il ne voulait pas monter dans le bus, ni aller en activité, les animateurs ne savaient pas comment faire, ils essayaient de le forcer, il se roulait par terre, c'était compliqué.

Je leur ai expliqué que moi aussi, au début, je faisais pareil : « Il faut que tu viennes te laver les dents », « Il faut que tu viennes ». Et puis j'ai compris que ça ne fonctionnait pas. J'ai appris à faire l'inverse.

S'il ne voulait pas aller en activité, je lui disais : « D'accord, ce n'est pas grave, tu restes ici. Nous, on part avec les autres, on se retrouve tout à l'heure. » Et, comme on ne le forçait pas, il finissait souvent par dire de lui-même : « Bon, d'accord, je viens. »

J'ai transmis ces clés aux animateurs en leur disant surtout de ne pas le forcer. Un jour, un animateur l'avait pris par le bras pour le faire monter dans le bus. En grandissant, il s'est rebellé. Il est aussi très fort physiquement, et cela pouvait mener à des situations tendues, voire violentes. Je leur ai donc expliqué : s'il ne veut pas partir, vous lui dites simplement : « D'accord, tu restes ici, nous on part, on se revoit plus tard. » Il restera avec un adulte, fera autre chose. Et très souvent, c'est lui qui finit par dire : « Bon, je viens. » Et après, tout se passe bien.

Et franchement, il a fait sa dernière colo cet été. Il est parti à Malte. Il a pu vivre des destinations que je n'aurais sans doute jamais pu lui offrir en famille.

Il avait un animateur référent, bien sûr, mais en réalité, toute l'équipe s'est occupée de lui. Chacun avait les informations nécessaires, chacun savait comment l'accompagner.

Pour son traitement, par exemple, je n'ai jamais transigé. On m'a parfois dit : « Il est en vacances, ce n'est pas grave. » Mais moi, je préfère qu'il le prenne, même en colo. Je sais ce que cela implique, et je sais que tout le monde n'est pas préparé à gérer, du jour au lendemain, un enfant avec des besoins plus complexes.

Et pourtant, cette colo a été sa meilleure. Tout s'est très bien passé. Les animateurs m'envoyaient des vidéos : ils faisaient des activités, les jeunes l'intégraient naturellement, ils sont partis en excursion en mer, le prestataire l'a même laissé conduire le bateau. Il a vécu des moments où il était vraiment heureux.

Ce qui m'a particulièrement émue, au retour, c'est que cette tranche d'âge me faisait le plus peur : les 12–17 ans. C'est souvent une période où l'on se moque, où l'on rejette, même sans handicap. Au collège déjà, les remarques, les jugements, ça existe. J'avais très peur qu'ils soient durs avec lui, qu'ils l'excluent. Et finalement, c'est l'inverse qui s'est produit. Ils l'ont soutenu, ils l'ont intégré, ils l'ont pleinement fait entrer dans le groupe.

Quand il est rentré de colo, le lendemain, c'était son dix-huitième anniversaire. Mon fils est un grand fan de Jul, le rappeur marseillais, et j'écoute souvent sa musique à la maison.

Ce qui m'a profondément émue, c'est que tous les jeunes lui ont préparé un message pour ses dix-huit ans. Chacun lui a laissé un mot : « Sans toi, la colo n'aurait pas été la même », « Tu as fait des bêtises, mais on a tellement rigolé », « Grâce à toi, on voit le handicap autrement ».

Quand j'ai vu cette vidéo, je ne m'y attendais pas du tout. Les larmes sont venues toutes seules. À ce moment-là, je me suis dit qu'il y avait eu une vraie réussite, de notre côté comme du leur. Mon fils avait vécu quelque chose d'extraordinaire, mais les autres aussi.

Par exemple, dans l'école de mon plus jeune, il y a une classe spécialisée pour les enfants sourds. Le fait d'en parler, d'échanger, permet aussi aux familles qui ne sont pas concernées de mieux comprendre. Cela aide les enfants à grandir, à évoluer.

Comme le disait Agnès, **cela permet de former des jeunes qui ne verront plus la différence comme un obstacle, mais qui sauront vivre avec, parce qu'ils auront connu, dès l'enfance, la mixité en colonie.**

Je voulais donc remercier tous les acteurs qui rendent ces départs possibles. Sans vous, nos enfants ne pourraient pas vivre cette joie des colonies et ces expériences si précieuses.

Parick Drouet

Merci beaucoup Aurélie. Peut-être juste une petite précision, parce qu'on en a parlé quand on a préparé cette intervention. Mais quand tu dis : « Je n'avais pas le choix. Moi, soit il partait en colo, soit je n'avais pas de solution de garde. » Il faut juste te rappeler que quand on a un enfant trisomique, il ne reste pas à la maison devant la télé.

Aurélie Combalbert

Aujourd'hui, en France, il existe des structures pour accueillir les enfants tout au long de l'année, notamment dans le cadre scolaire. Mais dès que les vacances arrivent, il n'y a plus rien. Plus de relais, plus de solution.

J'habite dans le Val-d'Oise, et mon fils est scolarisé dans les Yvelines, faute de structures suffisantes dans mon département. Lorsque j'ai voulu l'inscrire au centre de loisirs pendant les vacances, on m'a répondu qu'il ne pouvait pas être accueilli, puisqu'il n'était pas scolarisé dans l'école du secteur.

Cela ne dépendait pas de moi. Ensuite, on me disait qu'il fallait un animateur supplémentaire, qu'il n'y avait pas les financements, ou que c'était déjà complet. Résultat : je me suis retrouvée dans une situation où, concrètement, personne ne pouvait le prendre.

J'ai eu la chance, grâce à mon travail, de pouvoir poser des congés. Mais dans les structures spécialisées, les vacances ne sont pas les mêmes que dans l'Éducation nationale : une semaine seulement, sauf à Noël, et une période d'été plus courte.

Concrètement, à chaque période de vacances scolaires, et encore aujourd'hui, je suis contrainte de poser systématiquement des congés pendant la semaine où l'établissement de mon fils est fermé.

J'ai la chance, grâce à mon travail, de pouvoir poser une semaine de congés à chaque période de vacances scolaires. Ce n'est pas le cas de tous les parents.

Les colonies représentent aussi, concrètement, une solution de garde, puisque nos enfants sont souvent refusés ailleurs. Mais ce n'est pas seulement cela : c'est aussi un moyen pour eux de vivre de vraies expériences.

Pour nous, parents, c'est rassurant de savoir qu'ils sont avec des professionnels, dans un cadre sécurisé, bienveillant, où ils peuvent faire des choses qu'ils ne vivraient pas forcément avec nous. Quand mon fils part deux semaines l'été, ce sont mes seules vraies semaines de répit dans l'année. Parce que le reste du temps, on est constamment en vigilance.

Pourtant, il a dix-huit ans aujourd'hui, et je reste très attentive. Il a notamment du mal à distinguer le réel du virtuel. Ce qu'il voit dans les films ou les séries, il peut le reproduire à la maison. Un jour, après avoir regardé une série où les enfants dessinaient sur de grands murs blancs, je suis montée dans ma chambre et j'ai découvert des arcs-en-ciel et des fleurs sur mon mur.

Cela fait partie du quotidien. Et c'est aussi pour cela que les départs en vacances sont précieux : ils permettent aux enfants de s'épanouir, et aux parents de souffler un peu, de prendre du temps pour eux.

Parick Drouet

Donc si quelqu'un cherche à refaire la décoration de son centre de vacances, Adam est donc disponible. Vous pouvez lui proposer un contrat de travail.

C'est intéressant parce que c'est à la fois un parcours du combattant. On l'entend chez Agnès, on l'entend chez toi. C'est un parcours du combattant, c'est important de le dire. Et en même temps, tu viens de prononcer un mot qui est aussi important. Alors, je sais que pour l'EPAF, c'est aussi un sujet, pour un certain nombre d'organismes ici, c'est qu'effectivement, de l'autre côté, il y a la question du répit pour le parent. À quel moment ? Quand tu es parent d'un enfant en situation de handicap trois cent soixante-cinq jours par an, voilà. Donc c'est aussi ce qu'on porte, ça a des effets extrêmement importants pour la société.



Échanges avec la salle

Luigi

Ma question, c'est pour Agnès et Aurélie, c'était de savoir comment vous faites le choix de la colo. Est-ce que vous avez une colo que vous choisissez sur catalogue ou est-ce que vous laissez l'organisateur vous orienter sur la colo la plus adaptée en fonction d'un besoin, du besoin spécifique ?

Agnès Mille

Dans la réalité, on n'a pas beaucoup de choix. On commence par regarder ce qui est accessible. S'il n'y a qu'une seule possibilité, alors c'est celle-là.

De mon côté, j'ai aussi des contraintes de disponibilité, liées à des prises en charge privées à domicile, avec des intervenants qui coûtent très cher. Je ne peux donc pas envoyer mon enfant en colonie pendant ces temps-là, sinon cela me reviendrait au double. Il y a donc d'abord une vraie question budgétaire.

Je ne passe pas par des organismes classiques pour envoyer mes deux enfants en colo, mais par les séjours organisés par la ville, qui sont diversifiés. Ils proposent, selon les vacances, une première ou une deuxième semaine. Cela me permet de cibler précisément celle qui correspond à mes contraintes. Et, jusqu'ici, les propositions répondent bien à ses besoins.

Les vacances à la ferme, avec des animaux et du poney, par exemple : si on m'avait demandé ce que je voulais, j'aurais choisi exactement cela. J'ai conscience d'avoir beaucoup de chance. Cette année, ce sera une première tentative au ski pendant les vacances de février. L'offre reste limitée, mais elle est bien ciblée.

Plus tard, quand il sera un peu plus grand, je me tournerai sans doute vers d'autres organismes, pour voir s'il existe des formats plus longs ou sur d'autres périodes.

Et puis, il y a aussi tout le travail invisible : chaque fois qu'on veut proposer une activité à son enfant, on doit mener une véritable enquête. On ne sait pas toujours où chercher, qui appeler, comment faire. C'est une troisième journée qui commence, après le travail et la gestion du quotidien. Une journée consacrée à chercher des solutions pour son enfant. Et, bien souvent, elle commence après 22 heures.

Aurélie Combalbert

De mon côté, il partait en colonie par le biais de mon CSE, avec des offres sur catalogue. Je regardais d'abord en fonction de ses capacités. Cela ne sert à rien de l'inscrire sur un séjour qui ne lui correspond pas.

Pour sa dernière colo, à dix-sept ans, il y avait trois propositions : deux en camping et une à l'hôtel. Je n'ai pas hésité, j'ai choisi l'hôtel, car le camping était trop compliqué pour lui. Quand ce n'était pas possible via le CSE, j'appelais directement l'association organisatrice. J'échangeais avec elle. Et si l'association estimait que le séjour serait trop complexe, notamment à cause des activités proposées — comme les activités sous-marines ou le vélo, qu'il ne sait pas faire —, je renonçais. Je faisais donc un premier tri, en fonction de ce qu'il pouvait réellement vivre et apprécier.

Il faut aussi que les parents acceptent le handicap de leur enfant, et ce n'est pas toujours le cas. Certains sont dans le déni et ne veulent pas en parler. Or, il faut comprendre que l'accueil a aussi ses limites.

À un moment donné, il ne faut pas être dans l'exigence permanente. Nous avons déjà la chance que nos enfants puissent être accueillis dans des colonies classiques. Il faut en avoir conscience. Pour moi, le choix se faisait toujours en fonction de ses capacités, de son confort — c'est parfois plus simple à l'hôtel qu'en camping —, et des activités proposées. Ensuite, on s'adaptait, tout simplement.

Agnès Mille

Je voudrais ajouter un point important. On a beaucoup parlé du choix de la colonie, mais avant même ce choix, il y a une première rencontre avec les équipes organisatrices, souvent à la mairie, pour parler du profil de l'enfant.

C'est vraiment le b.a.-ba. Au tout début, il y a simplement un coup de fil : « Je voudrais qu'il parte en colo, il est en situation de handicap, il faut qu'on en parle. »

On échange alors sur son parcours, ses besoins, mais aussi sur l'offre proposée, l'état d'esprit des séjours, les objectifs pédagogiques.

C'est à ce moment-là que l'on voit s'il y a une convergence entre les attentes de la famille et le projet de l'organisateur. Quand cette convergence existe, le reste devient plus simple : le choix des dates, des séjours, des modalités d'accueil se fait naturellement, parce que les objectifs sont partagés dès le départ.

Patrick Drouet

Après, à travers la question de Luigi, il y a aussi la question du financement derrière. C'est-à-dire que pour envoyer son enfant, là, c'est la mairie d'Issy qui finance. Là, c'est le comité d'entreprise qui finance. Ce que je veux dire par là, c'est que ça réduit le champ des possibles, forcément. Mais heureusement qu'il existe un champ des possibles. Et nous, notre rôle, c'est de l'élargir.

Aurélie Combalbert

Et puis, comme le disait très bien Cécile tout à l'heure, quand on n'a pas de CSE, ou quand l'entreprise n'en propose pas, il existe aussi d'autres relais.

Il y a notamment la MDPH, le conseil départemental, la CAF, qui peuvent accompagner financièrement les familles. Bien sûr, cela demande de l'anticipation et des démarches. Il faut préparer les dossiers, s'organiser.

Mais à un moment donné, il faut aussi le savoir : soit on se saisit de ces dispositifs, soit on renonce. Ces aides existent, et il est important de les connaître.

Maëlle Ribero, UFCV

J'ai une petite question pour Aurélie, parce que tout à l'heure, vous avez évoqué le fait que dans vos conditions générales de vente, vous évoquiez les possibilités d'accueil et que vous aviez aussi des règles, entre guillemets, que vous imposiez aux familles. Et moi, j'avais une question à ce sujet, c'est comment vous faites vis-à-vis de ça pour pas entrer dans de la discrimination ?

Aurélie Valladeau

Nous accueillons les enfants, bien sûr, mais selon des conditions précises. Nous ne partons jamais du principe que nous allons refuser. Nous disons : « Nous accueillons, mais à certaines conditions », et ces conditions sont expliquées dans un souci de sécurité.

J'ai malheureusement des exemples très concrets de situations graves qui se sont produites ailleurs. Par exemple, sur un camping à l'étranger, un membre de l'équipe a fait une injection à un enfant sans être habilité. Dans un autre cas, une maman a sous-dosé un traitement d'hormone de croissance pendant toute une semaine. Nous avons aussi connu des pertes complètes de traitements, très coûteux, à cause de mauvaises conditions de conservation.

Tout cela montre que ces suivis médicaux sont complexes. Ce n'est pas simple, contrairement à ce que l'on peut parfois penser. Il est donc indispensable de fixer des règles claires et de s'y tenir. Concrètement, si nous n'avons pas de cabinet infirmier à proximité pour assurer les soins, nous ne pouvons pas accueillir l'enfant dans ces conditions. Si un parent est en mesure de se déplacer chaque jour pour assurer le suivi, c'est possible.

Il ne s'agit jamais d'un refus de principe, mais d'une question de responsabilité. Accueillir sans les garanties nécessaires, ce serait mettre l'enfant en difficulté.

Dans certains cas, des adaptations sont possibles, par exemple en aménageant temporairement un traitement, en lien avec le médecin. Mais cela ne peut se faire que si l'on anticipe. C'est pour cela que nous tenons à ce que ces règles soient clairement posées dès le départ. Elles permettent aussi, en cas de pression de certaines familles, de rappeler un cadre partagé. Et quand ce n'est pas possible sur un séjour, nous orientons vers d'autres structures mieux équipées, notamment celles qui fonctionnent toute l'année et disposent de relais médicaux. Dans ces conditions, les situations problématiques restent rares.

Laura, responsable des séjours au sein du collectif ESA

J'ai une question pour Aurélie et Cécile. Que faites-vous lorsque vous êtes confrontées à un parent qui ne va pas au-delà de l'inscription et ne transmet pas les informations essentielles sur son enfant, notamment sur ses besoins ou les démarches à prévoir pendant le séjour ? Dans ce type de situation, maintenez-vous l'inscription ? L'annulez-vous ? Multipliez-vous les relances auprès de la famille ? Autrement dit, lorsque le dialogue se bloque et que vous faites face à un « mur », quelles solutions mettez-vous en place ?

Cécile Vauzelle

Voilà, je fais ce que je veux. Non, non, non. En fait, l'idée, c'est vraiment d'essayer de convaincre. Et si on voit qu'on va être en difficulté par rapport à ce qui nous a été dit... Ou alors, c'est plutôt dans l'autre sens : un enfant est venu sur un séjour et a présenté des troubles importants. On retourne vers les parents en leur disant : « Voilà, on a constaté ça, qu'est-ce que vous pouvez nous en dire ? »

« Ah oui, il est autiste, mais moi, par exemple, je ne veux pas qu'il y ait de suivi. Je ne veux pas d'animateur en plus pour telle ou telle raison. » Je n'ai pas à juger ces raisons-là. D'accord. Mais nous, on va essayer d'argumenter. Dire : « Vous savez, ça a été compliqué là, ça a été compliqué là. »
« Oui, oui, mais je ne veux toujours pas. »

D'accord. Moi, l'équipe d'après, je mettrai quand même un animateur en plus. Je préviendrai l'équipe et je continuerai à travailler avec cette famille. Ça m'est arrivé avec un enfant. Carrément, au ski, c'est lui qui avait fait sa valise. Je vous laisse imaginer : il n'avait pas toutes ses affaires. C'est lui qui avait signé ses papiers, sa fiche sanitaire, etc. Il était venu avec son traitement qu'il voulait gérer seul. Ça faisait beaucoup. Au fur et à mesure, j'appelais la famille en disant : « Vous savez, c'est compliqué. »
« Ah non, je ne veux pas en entendre parler. »

J'ai mis un animateur, puis un autre. Au fur et à mesure, je rappelais, je renvoyais les dossiers. Et petit à petit : « Ok, bon, d'accord, je vous envoie le dossier de l'année, etc. » Il est parti cette année en séjour à l'étranger. On a continué à travailler ensemble. Aujourd'hui, il n'en a plus besoin.

J'ai rappelé la famille en disant : « Maintenant, ça y est, il est prêt, il a compris le fonctionnement. On enlève l'animateur, on garde une vigilance. » Des fois, on le fait un peu contre les familles au début, et on sait qu'au bout d'un moment, on va réussir à trouver un terrain d'entente.

Après, juste pour rebondir là-dessus, en tant que maman aussi, ce que vous pouvez nous dire, c'est que tout ce que vous essayez de comprendre et d'avoir comme information sur l'enfant, c'est justement pour qu'il puisse passer un bon séjour et être accueilli dans les meilleures conditions.

Ce qu'on demande aux parents, ce n'est pas pour les juger, c'est vraiment dans l'intérêt de l'enfant. Et ça, parfois, ça peut convaincre les parents de dévoiler un peu plus des choses sur l'enfant, sur le traitement. Il faut essayer de les comprendre, de les accompagner pour qu'ils disent les choses. Si on est dans le forcing, ça ne fonctionne pas.

Jenny Deltourbe, VVL

Et moi, il y a quelque chose qui m'interroge depuis le début, en fait, même depuis ce matin. On parle beaucoup du parent, de l'enfant, de son handicap et des difficultés qu'il peut rencontrer pour partager avec les autres. Mais il y a une question qui me taraude. Je la pose à toutes les quatre, pas seulement aux deux mamans. Sachant que la trisomie, je la connais très bien, pour être très proche de cette réalité, et je sais qu'il peut y avoir différents degrés. Mais au-delà de ça, ma question est la suivante : est-ce qu'à un moment donné aussi, le choix du séjour, qui est souvent fait par vous pour l'enfant, laisse une place à l'enfant lui-même ? Est-ce que vous lui permettez de prendre pleinement part au choix, à la décision de dire : « Moi, j'ai envie d'aller sur tel séjour, parce que j'en ai envie » ? Est-ce que vous tenez compte de cela ou pas ? Bien sûr, en tenant compte du handicap et de ce qu'il permet ou ne permet pas. Mais est-ce que cette notion est partagée avec l'enfant ? Est-ce que vous lui donnez la possibilité de partir à l'endroit qu'il souhaite et de faire les activités qu'il a envie de faire, quand son handicap le permet, bien évidemment ?

Cécile Vauzelle

Nous, il n'y a aucune limite. C'est-à-dire qu'on part du choix de l'enfant. Moi, j'ai toujours demandé aux familles... Surtout que maintenant, on a changé de système d'inscription. Avant, on faisait des vœux : les enfants faisaient une sélection, un ordre de préférence, et on essayait de le respecter. Aujourd'hui, ce sont des inscriptions en direct : il y a de la place, il n'y en a pas, on s'inscrit.

Maintenant, je demande aux familles de m'envoyer, avant l'inscription, les vœux de l'enfant et les vœux du parent, pour que je puisse m'organiser. Et très souvent, dans les mails, c'est écrit : « Mon enfant veut partir là... »

J'ai même parfois des enfants qui m'appellent directement. Oui, ça m'est déjà arrivé, notamment cet été, où on a été un peu bousculés par les JO. J'ai eu des enfants qui m'ont fait des demandes eux-mêmes.

Il n'y a aucune restriction pour tout ce qui est handicap invisible. Les restrictions concernent surtout le handicap moteur, parce que tous nos centres ne sont pas équipés PMR. Parfois, on a le centre, mais pas l'activité. C'est ce que j'explique aux parents : on peut avoir un centre très bien équipé, mais proposer du vélo ou du canyoning. Et là, un enfant en fauteuil ne pourra pas suivre. Ça ne sert à rien.

À l'inverse, on peut avoir d'autres activités, peut-être un peu moins attractives, mais accessibles, avec un centre adapté. C'est là qu'on guide les familles.

Mais le choix reste toujours celui de l'enfant, en fonction de ce qu'il a envie de faire. En tout cas, chez nous.

Aurélié Valladeau

Je dirais la même chose. Quand je reçois une demande, il y a souvent déjà une idée de séjour. Parfois, les parents demandent notre avis, mais en général, ça part du choix des enfants.

Agnès Mille

Moi, mon enfant n'est pas en capacité d'exprimer ses choix. Il ne peut pas. Alors je fais en fonction de ce que je connais de lui. Je ne vais pas l'envoyer dans un endroit où il va mal vivre le séjour. L'idée, c'est qu'il passe de bonnes vacances.

Je sais ce qui lui plaît. Il adore les animaux. Dès qu'il voit un chien, il va le voir. Dès qu'il voit un cheval, il tend la main. L'envoyer à la ferme, c'était évident que ça allait lui plaire.

L'objectif, c'est qu'il passe de bonnes vacances.

Alessandra Soleillac, conseillère politique à la CNAF sur l'enfance et la jeunesse

J'ai une question, du coup, plutôt pour Aurélie et Cécile, sur la notion d'évaluation des besoins. Vous avez évoqué le fait que les besoins ne sont pas forcément les mêmes qu'à l'école. On sait très bien qu'il existe des évaluations dans le cadre scolaire. Mais dans le cadre des loisirs, on n'a pas forcément les mêmes repères.

Beaucoup d'organismes de séjours n'ont pas toujours la possibilité, en amont, d'avoir une évaluation des besoins, ni de contact avec des personnels ou des salariés référents handicap. Nous, on est souvent sollicités, notamment parce qu'on a des financements sur l'inclusion, en particulier le complément inclusif depuis cette année, pour les accueils de loisirs péri et extrascolaires.

On se questionne aussi sur les séjours dans le cadre des financements pour les collectivités, puisqu'il y a cette possibilité-là. Et donc, cette question de l'évaluation des besoins des enfants se pose : quels aménagements faut-il prévoir ? Comment outiller le séjour ? Comment accompagner les équipes ? C'est justement l'un des gros problèmes.

Vous, vous êtes référentes, on peut vous contacter, vous solliciter. Sur certains territoires, il existe des pôles ressources handicap qui permettent de faire ce travail.

Mais il y a aussi beaucoup de petites collectivités qui ne sont pas dotées ou qui ne sont pas en lien avec ces dispositifs. Et cela exclut certaines familles et certains enfants.

Du coup, qui évalue les besoins quand il n'y a pas de personnes comme vous ?

C'est très bien que vous ayez ces fonctions et que vous puissiez les exercer, mais il existe beaucoup d'accueils où ce n'est pas possible.

Cécile Vauzelle

Cela repose alors sur la volonté du lieu, de l'organisme, de se réunir, de mettre les choses sur la table, d'inviter un parent, pourquoi pas, de commencer par là, par une expérience de famille.

Il faut aussi aller chercher des ressources là où elles sont, nous contacter, par exemple. Nous, on peut répondre et aider. Cela peut passer par la constitution d'une équipe un peu différente.

Mais quand tout est à construire, il faut bien commencer quelque part. On se retrouve parfois à vouloir évaluer les besoins très vite, alors qu'il n'y a personne pour recueillir ces informations.

Alessandra Soleillac

Et c'est souvent la problématique : certaines collectivités n'ont pas ces dispositifs. Et c'est ce qui fait qu'un accueil va parfois dire : « Je ne peux pas accueillir », parce qu'il n'y a pas eu de formation, pas eu de sensibilisation sur ces thématiques.

Alors c'est vrai qu'on essaie de compenser ça et de le financer, d'accompagner, mais moi, j'ai le sentiment, c'est magnifique ce que vous évoquez, je trouve ça super, mais il y a quand même beaucoup de familles qui sont encore dans la difficulté d'essayer les refus et de pas trouver l'interlocuteur ou l'interlocutrice qui va faciliter cet accueil.

Patrick Drouet

On entend bien cette question. Je voudrais juste rappeler, en introduction, et on l'a dit, il faut le répéter aujourd'hui, que dans un certain nombre de collectivités territoriales, il y a des communes qui nomment un référent sur ces aspects-là.

Un référent qui va aider à l'inclusion à l'école, parfois même à la crèche ou à la halte-garderie, un référent qui va aider à l'inclusion dans l'accueil de loisirs.

On voit bien qu'aujourd'hui, sur la question du handicap, la porte d'entrée dans un département, pour la plupart des parents, c'est la MDPH. On nous renvoie souvent vers elle, notamment sur les questions de financement, pour trouver des aides au départ.

Sur la question du recueil des besoins, comme vous le dites, on voit bien que des dispositifs peuvent exister dans les comités d'entreprise ou assimilés, comme dans les collectivités territoriales.

Peut-être que la question que vous abordez concerne aussi le rôle des élus dans les CE : qu'est-ce qu'ils portent sur ces sujets, sur le droit au départ en vacances des personnes en situation de handicap, et comment ils le défendent ?

De la même manière, l'Association des maires de France porte des politiques jeunesse. C'est sans doute aussi un sujet à traiter à ce niveau-là, ou au niveau de l'ANDEV. Il y a probablement des pistes de travail à explorer à ces échelles. En tout cas, nous étions conscients de ces enjeux.

Isabelle Monforte

Je pense qu'effectivement, il y a la question des référents handicap dans les collectivités. Il y a aussi les référents de parcours qui se développent dans le champ du médico-social. La question, c'est qu'on est vraiment, aujourd'hui, un peu au milieu du gué. Comme j'essayais de le dire tout à l'heure, beaucoup de choses se développent, mais ce n'est pas toujours connu, pas toujours coordonné : ce qui se fait du côté de l'école, ce qui se fait du côté des loisirs, etc. Et les familles, je pense, souffrent de ce manque de lisibilité, qui fait que les démarches ne vont pas de soi. C'est bien cette question-là qui est posée. Et je te rejoins, Patrick : c'est aussi la question du projet. Est-ce qu'on le veut vraiment ?

Patrick Drouet

Et tout à l'heure, quand Aurélie dit : Mon enfant, je ne trouve pas d'institution dans mon département, je le mets dans le département d'à côté, ce qui fait que sur l'accueil de loisirs, je ne suis pas éligible à l'accueil de loisirs de ma commune, ça dit tout. Et on pourrait continuer parce qu'on aurait pu faire venir d'autres parents qui diraient : Moi, mon enfant, il est en institution en Belgique parce que je ne trouve pas... Et puis, on pourrait aller loin par rapport à ça.

Amélie de l'UFCV

Moi, j'aurais bien aimé avoir le témoignage d'Agnès parce qu'il me semblait que vous disiez que votre fils est parti en classe de découverte. On a beaucoup parlé des colonies. Les colonies ont On parlait d'orienter les parents vers le choix de la colonie en fonction de son programme aussi, pour qu'il soit le plus adapté. Qu'en est-il sur une classe découverte où là, on fait un choix pour un groupe entier, c'est-à-dire toute la classe, tous les élèves de la classe ? Est-ce que pour l'enfant, c'est aussi un petit peu plus simple parce qu'il a des repères avec lui puisqu'il a son enseignant à l'année et ses camarades de classe ? Est-ce que pour les activités, à l'inverse, est-ce que c'est plus difficile à adapter ou non ? Je voulais savoir un petit peu comment ça s'était passé dans ce cadre-là qui est un peu plus spécifique encore que les colonies.

Agnès Mille

Sa classe de découverte, c'était son premier départ. Avant la colo, je crois que c'était en CE2. C'était en fin d'année, il était quand même très petit. Après, qu'est-ce que j'ai fait ? J'ai payé une éducatrice privée qui s'est ajoutée. Là, c'est la famille qui prend en charge 100 % du coût additionnel.

Après, sur le programme, c'était sa classe, sa maîtresse, ses copains. Ça s'est très bien passé. Il avait son programme qui avait été fait avec des pictogrammes. Comme il n'était pas lecteur du tout à cette époque-là, les autres enfants avaient leur programme écrit, et lui, il avait son programme en pictos. Il avait donc le même programme, les mêmes activités, mais avec des outils aménagés. Et les parents qui payent...

Michael Brochen, vice-président de l'UNAT Normandie et directeur général d'une petite association qui organise classes découvertes et colonies de vacances et accueils de loisirs.

Dans le Calvados, il a été créé une charte qui s'appelle la Charte d'accueil réussie, qui a mis autour de la table les acteurs de l'éducation populaire du handicap et les acteurs de l'éducation populaire, pour mieux préparer le départ et mieux accueillir. Ça a porté ses fruits pendant quelque temps, puis, depuis quelques années, on est retombés dans certains travers, les uns comme les autres. J'ai envie de dire que, pour nous, l'inclusion, il y a deux champs. Les témoignages portent surtout sur les enfants en situation de handicap, mais il y a aussi tous les autres, ceux qui ne sont pas reconnus, ou qui ont d'autres problématiques, pour lesquels il n'y a pas d'organisation en amont. Dans les centres de vacances, on voit arriver ces enfants avec un bulletin d'inscription classique, sans information particulière.

Dans notre charte accueil, comme le disaient les mamans, on a mis en place des petites alertes, des petits signes, des repères, des astuces pour aider les animateurs à débloquer des situations. Mais il y a tous les autres enfants pour lesquels on n'a pas ces moyens, ces références. Nos équipes se retrouvent alors confrontées à de grandes difficultés.

Soit, comme les parents l'ont dit, c'est la famille qui prend en charge le surcoût. Soit ce surcoût est réparti sur le prix général du séjour.

Mais pourquoi ? Pourquoi les autres paieraient ? Qui doit payer ?

Certaines associations ou structures financent des moyens particuliers, et je rejoins le témoignage précédent. Mais beaucoup de structures ne peuvent pas les mettre en place et se retrouvent démunies, à la fois sur le plan financier et sur l'accompagnement.

Vos témoignages sont très touchants.

Dans notre charte, par exemple, nous avons créé un petit logo qui s'applique aux structures de loisirs et aux organisateurs de colonies. Il indique simplement aux parents que, dans ce centre ou cet organisme, la porte est ouverte à la discussion. Ensuite, on voit si c'est possible ou non.

Parce qu'effectivement, parfois, on ne peut pas.

La question reste donc : qui finance l'accompagnement spécifique des enfants différents, extraordinaires, à besoins particuliers ? Et finalement, on le voit bien : l'inclusion est bien vécue lorsqu'elle est bien organisée, et elle est mal vécue par tous lorsqu'elle ne l'est pas.

Agnès Mille

Je comprends votre point. Je voudrais donner un exemple qui se passe dans la ville d'Issy-les-Moulineaux.

Que ce soit pour le périscolaire, les colonies, la cantine ou la garderie, il existe une grille de tarifs dégressifs. Elle permet de prendre en compte la situation financière des familles et d'appliquer un coût adapté à leurs moyens.

Que ce soit pour la cantine, la garderie ou les vacances, cette prise en compte existe.

Si on arrive à prendre en considération la précarité financière, pourquoi n'arriverait-on pas à prendre en considération une situation de handicap ? On y arrive très bien avec des critères financiers. On peut aussi le faire pour un autre critère.

Grand témoin

Dans son intervention de clôture, Saskia Cousin a proposé une lecture transversale des échanges de la journée, en inscrivant les pratiques d'inclusion dans une réflexion plus large sur les normes sociales, les représentations et le fonctionnement du collectif.

Elle a rappelé que parler d'inclusion implique aussi d'interroger les mécanismes d'exclusion, les cadres implicites et les références culturelles qui structurent les accueils collectifs. À travers la question des mots, des imaginaires et des modèles éducatifs, elle a invité les acteurs à questionner leurs propres repères.

Saskia Cousin a également mis en lumière le rôle central de la confiance, qu'elle a qualifiée de fondement du contrat social. La possibilité pour les familles de confier leurs enfants repose sur une chaîne de relations construites dans la durée, entre parents, professionnels, associations et institutions.

En mobilisant la notion « d'infusion » des expériences, elle a souligné la manière dont les pratiques se nourrissent mutuellement et participent à la construction de références communes. L'accueil des enfants et adolescents en situation de handicap apparaît ainsi comme un levier pour faire évoluer les organisations, les postures professionnelles et les relations entre les individus.

Enfin, Saskia Cousin a réaffirmé le rôle fondamental des vacances dans la construction de la liberté, de l'émancipation et du lien social. Elle a souligné la responsabilité collective des acteurs de l'éducation populaire et des politiques publiques pour garantir un accès effectif aux séjours, dans une logique de droit et de cohésion sociale.

Saskia Cousin

Anthropologue et professeure de sociologie au SOPHIAPOL, Université de Paris Nanterre



[...] quelque chose est rentré très fort et n'est pas forcément toujours mis en avant : parler d'inclusion, c'est aussi parler d'exclusion.

Saskia Cousin



Bonjour,

Merci à tous et toutes. C'est un exercice compliqué, en fait totalement impossible de résumer l'ensemble de ce qui s'est dit aujourd'hui. Je vais plutôt y retravailler ce soir avec ce qui va se dire demain pour essayer de dresser finalement un fil structuré.

Mais je voudrais d'abord dire comment c'était. C'était passionnant. J'ai plutôt travaillé sur les questions d'inclusion sociale et sur les questions de discrimination. Le regard, cet éclairage-là, notamment pour les personnes en situation de handicap, est nouveau pour moi, donc j'ai un fort sentiment d'illégitimité. Et en même temps, j'ai appris et vu beaucoup de choses qui résonnent aussi sur les questions de droit aux vacances pour tous.

Ce que je vais essayer de faire dans un premier moment ce soir, pour qu'on puisse ensuite échanger et avoir demain quelque chose de plus structuré, c'est attraper des mots qui me paraissent rentrer en connexion, en résonance les uns avec les autres par rapport aux expériences qui ont été présentées depuis ce matin. C'est un peu dans le désordre, mais quelque chose est rentré très fort et n'est pas forcément toujours mis en avant : parler d'inclusion, c'est aussi parler d'exclusion.

Qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire qu'on considère qu'il y a un centre. C'est quoi ce centre ? Qui le crée, pourquoi ? Je ne parle pas du centre de vacances, mais du sens de l'imaginaire, de ce qui fait nos valeurs, nos codes, de ce que nous avons en partage. Ça a été rappelé ce matin avec les enjeux politiques et historiques liés à l'histoire de l'universalisme.

Le terme « colonie de vacances » résonne pour moi et a été prononcé plusieurs fois aujourd'hui. Les colons et moi, mon travail principal étant de travailler sur les spoliations coloniales, j'aimerais sursauter chaque fois. Il y a quelque chose de compliqué : comment on pense ça, puisqu'il faut savoir que ça résonne différemment pour d'autres gens aussi, pour qui partir en colonie de vacances ne signifie pas la même chose.

C'est un pavé dans la mare sur lequel on pourra revenir : la question des termes. Je ne dis pas qu'il faut les changer, mais comment on fait centre et comment on interroge les termes, nos termes, les noms qu'on porte ou qu'on donne. La question de l'inclusion et l'exclusion a été reprise également par Isabelle Monforte, qui a mis en avant un schéma néerlandais. Il y avait la question de l'inclusion, de l'intégration, la question de la diversité. La France peut être assez réticente au concept de diversité.

J'ai travaillé dans des sociétés où la question de la tolérance, c'est l'acceptation de différences radicales les unes à côté des autres, notamment en matière religieuse. Ce qui n'empêche pas qu'on puisse être musulman et avoir des pratiques vaudou ou être chrétien et avoir des pratiques vaudou. Il y a des visibilités en termes de tolérance et de diversité qui ne sont pas forcément celles qu'on construit dans l'idée d'une inclusion laïque.

Ce qui est au cœur de ces journées, c'est la question de l'inclusion des enfants et des adolescents en situation de handicap. Je me suis posée la question de cette notion d'inclusion. Finalement, le terme, j'en ai parlé avec Isabelle Monforte tout à l'heure. On n'a pas discuté de la question de l'assimilation. J'en suis très heureuse, mais ça veut dire que, bien que la question ait été amenée et aurait pu être au cœur du débat public, notamment universalisme à la française et assimilation, il n'en a pas été question aujourd'hui.

La manière dont vous abordez, en tant que premiers concernés, parents, professionnels, les questions des personnes en situation de handicap, pourrait aussi servir de leçon et d'appui pour penser d'autres formes d'inclusion et d'adhésion. C'est vraiment une force collective que j'ai trouvée absolument passionnante.

Parmi les termes qui sont revenus, il y a la question de la confiance, qui a été évoquée ce matin. La confiance comme institution. Une société tient par ses institutions traditionnelles, la parenté, le mariage au sens des anthropologues. La confiance est au cœur du contrat social. Le fait de pouvoir laisser ses enfants à des inconnus est un contrat social extrêmement puissant, qu'on oublie et qui parfois est contesté.

La question de cette confiance-là est au cœur de ce qui a été dit et échangé, mais aussi la chaîne de petites confiances qui vont se nouer dans l'ensemble des relations, comme l'ont raconté de façon formidable les parents et les professionnelles référentes. Comment se construit cette chaîne de confiance ? C'est intéressant peut-être à transformer en réflexion partagée par plus de familles et devenir une sorte de modèle de comment cette chaîne de confiance peut être produite et reproduite.

Je crois que c'est Cécile Vauzelle qui a utilisé le terme « infuser », comme un sachet de thé. La question de l'infusion me paraît importante. Je vois les expériences s'infuser les unes les autres depuis ce matin. Comment les expériences des différentes associations infusent en nous-mêmes ? Qu'est-ce qu'on va en faire ?

La confiance est au cœur du contrat social. Le fait de pouvoir laisser ses enfants à des inconnus est un contrat social extrêmement puissant, qu'on oublie et qui parfois est contesté.

Saskia Cousin



**La question de l'infusion,
c'est comment ceux qui
sont considérés comme
des autres infusent dans
une société et font quelque
chose de commun**

Saskia Cousin



La question de l'infusion, c'est comment ceux qui sont considérés comme des autres infusent dans une société et font quelque chose de commun, peut-être sans du tout être dans un discours de l'assimilation. C'est une autre manière de penser ce qu'apporte la prise en compte, l'arrivée, la venue, le partage des enfants et des adolescents à besoins particuliers au collectif et comment ils le construisent, d'un point de vue professionnel en créant des manières de faire, de penser, de travailler avec d'autres échelons collectifs, mais aussi pour les enfants, sur la construction du rapport à soi, à l'autre et au collectif. L'accueil des enfants et des adolescents en situation de handicap peut être un appui pour penser d'autres formes de relations à soi et aux autres.

Il y a eu beaucoup de choses dites dans cette sorte de speed dating des associations. À chaque fois, on a envie de rester et de discuter avec chacun.

Sur l'association Hyper Super, ce qui est revenu comme central, c'est la question de l'attention, propre aux troubles de l'attention. La façon dont la prise en charge de ces handicaps invisibles, de ces personnes à besoins particuliers, c'est l'attention qu'on va leur porter. Cette façon en miroir de refléter les besoins, le problème et la solution, me paraît importante d'avoir comme concept commun. La question de l'attention peut être au centre d'une manière de penser les relations avec ces enfants et ces adolescents.

Sur l'association Enfants de la Terre, il y a eu plusieurs mots : la question du partage, l'autonomie. Il y a vraiment cette idée d'être un petit groupe et de faire maisonnée qui m'a semblé importante. Comment on fait maisonnée ? C'est-à-dire que tout le monde participe et donc se sent utile. C'était aussi la question de l'association Toustes en Colonie. C'est quelque chose qui n'était pas forcément dans les normes des colos. Que les enfants fassent tout. C'est quelque chose de très intéressant et important que ça revienne, cette participation qui était inscrite avant dans d'autres histoires. Il était question d'auto-détermination, au sens auto-détermination des peuples, mais aussi auto-détermination des enfants. L'autonomie et l'autonomisation, c'est aussi un moyen de penser l'inclusion.

Sur l'association CAP 3A, ce qui était aussi important, c'est la question de l'indépendance et de l'autonomie et comment on construit aussi, on change le regard dans l'action concrète à l'échelle d'une association sportive qui a cent vingt licences. On a eu une discussion sur les faits. C'est toujours un combat dans les imaginaires. Il y a des effets qui imprègnent quelque chose dans des imaginaires collectifs, notamment le regard sur les personnes en situation de handicap, donc « hand in a cap ».

C'étaient les cavaliers qui étaient trop forts et qui devaient garder la main dans le chapeau parce qu'ils étaient extraordinaires. Avoir la main dans le chapeau, c'est pouvoir se mettre à égalité avec les autres. La question du sport et des personnes en situation de handicap devient autre chose. C'est la question de la compétition et comment on devient aussi des héros. Ça change les imaginaires et c'est très important.

Pour finir, Toustes aux droits en vacances était la dernière association avec laquelle on a échangé. C'était la question du soin, de prendre soin et du care. J'ai beaucoup aimé la façon dont finalement, un problème posé devient pour une personne une solution pour tout le monde. Il a été question des boules Quiès ou de la stérilisation des cups qui deviennent finalement une expérience qui va pouvoir être thésaurisée pour la suite.

Comment ça peut devenir une sorte de banque de ressources, de notions, de concepts, mais aussi de choses très pratiques qui puissent être partagées, par exemple pour les référentes ou ceux des territoires où il n'y a pas de référents ? Est-ce qu'il y a quelque chose de commun qui peut être partagé sur des besoins particuliers à un moment particulier ? Ces manières de faire rentrer plus d'autonomie, d'autonomisation pour les enfants et les adolescents par le biais d'expériences qui ont fonctionné ?

Comment finalement on refait du contrat social ? On refait la question de la confiance avec les familles, mais aussi avec les collectivités locales et les institutions publiques sur la nécessité et le rôle de l'éducation populaire et le rôle absolument central des vacances.

C'était l'association Tous qui a parlé de la vacance. J'ai beaucoup travaillé sur cette question de la nécessité fondamentale dans nos sociétés d'avoir ce moment d'oisiveté et que c'est au cœur de la construction et de la constitution de la liberté. L'homme libre, c'est celui qui bénéficie de l'otium. L'homme qui n'est pas libre, c'est le « nec otium » qui a donné le négoce. La vacance, le fait d'avoir ce moment-là, permettre à nos enfants et à nos adolescents de se construire tous ensemble, c'est quelque chose qui peut tenir quelque chose qu'on appelle société.

J'espère synthétiser les choses plus tard pour demain. Merci beaucoup.

La vacance, le fait d'avoir ce moment-là, permettre à nos enfants et à nos adolescents de se construire tous ensemble, c'est quelque chose qui peut tenir quelque chose qu'on appelle société.

Saskia Cousin



Oeil de l'expert

Dans son intervention, Marc Engel, chargé de mission à la DJEPVA, a apporté un éclairage institutionnel sur la prise en compte des enfants à « besoins particuliers » dans les politiques de jeunesse.

Il a rappelé le rôle central du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, fondé sur les contrôles, la qualité des projets éducatifs et la confiance des familles. Ce cadre constitue un repère essentiel dans un paysage marqué par la diversité des pratiques et des statuts.

Son propos a replacé l'inclusion dans le cadre du principe d'égalité républicaine, en soulignant l'importance de concilier prise en compte des situations individuelles, mixité sociale et accès de tous aux vacances. Il a également abordé plusieurs enjeux transversaux : coordination avec la protection de l'enfance, scolarisation des enfants en situation de handicap, discriminations, laïcité, égalité filles-garçons et santé mentale.

Enfin, Marc Engel a insisté sur la fragilité des publics accueillis et sur la responsabilité collective des acteurs pour garantir des environnements sécurisants, favorables à l'expression, au développement et à l'émancipation des enfants.

La prise en compte des enfants à « besoins particuliers » dans le champ de la jeunesse

Marc Engel

Chargé de mission auprès de la sous-directrice de l'éducation populaire DJEPVA - Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative



Bonjour à tous,

Merci beaucoup. Quand on a échangé un peu avant le colloque avec Cyril et Aimeric, ils m'ont dit que ça s'appelle le point de l'expert. Alors je me suis dit que l'expertise était plutôt en face de moi. Après nos échanges, j'ai vu un peu l'objectif de ce que je pouvais vous dire par rapport à ce qu'on fait en lien avec vous, notamment quant aux politiques que l'on peut mettre en place.

Pour ceux qui ne me connaissent pas, j'ai exercé auparavant les fonctions qu'occupe actuellement Louise Fénelon, sur les sujets ACM, départ en colonies, PEDT. Je suis désormais davantage sur des thématiques en lien avec la citoyenneté, les valeurs de la République, la laïcité, la prévention des dérives sectaires et du séparatisme. Ce sont des sujets transversaux qui m'amènent à travailler avec différents collègues au sein de la DJEPVA, mes interlocuteurs étant le plus souvent à l'extérieur de la DJEPVA, ce qui n'est pas toujours simple à expliquer.

Concernant le titre, par rapport à ce qu'on s'est dit hier, j'ai retenu « besoins particuliers », avec des guillemets. Je ne suis pas sûr que cela rende pleinement compte du petit topo que je vais vous faire, mais je n'ai pas trouvé mieux. Cela dépasse en effet le seul cadre du handicap et ne concerne pas uniquement des situations individuelles, mais je vous propose quand même ce terme.

S'agissant des ACM, sans entrer dans un cours détaillé que vous connaissez déjà : ils existent en France, avec une réglementation et des contrôles assurés par l'État, portant sur l'honorabilité des intervenants et sur la qualité de l'accueil. Les échanges sont réguliers, les taux de contrôle devraient être plus importants et nous cherchons à les renforcer. Ce cadre, même s'il est contraignant et doit encore être simplifié, est globalement bien accepté et il offre un cadre sécurisant pour les familles. Cela rejoint le deuxième point dont je voulais vous parler et qui fait référence à ce qui a été dit hier : une fois que l'on dispose d'un cadre de confiance, les familles peuvent choisir un organisateur ou non, mais elles s'intéressent en tout cas au projet éducatif.

Quand je suis arrivé à la DJEPVA, j'ai échangé avec une personne à qui je disais : « Oui, le préfet fait beaucoup, c'est lui qui assure la sécurité. » Cette personne m'avait alors répondu : « Mais c'est aussi très important que les parents s'intéressent un peu au projet : qui va prendre en charge mon enfant ? » Parfois ce n'est pas possible, parce qu'il y a des intermédiaires, mais il est tout de même nécessaire de susciter un minimum d'intérêt de la part des familles. Ce n'est pas toujours facile, mais c'est essentiel.

Quand on signe et valide le projet d'un accueil de loisirs ou d'un séjour de vacances, on s'engage aussi, quelque part, à accepter que l'organisateur le mette en œuvre. Les parents confient leurs enfants : tout ne repose donc pas uniquement sur l'organisateur ni sur l'État.

À côté des ACM, il existe de nombreux autres statuts : structures relevant de la PJJ, de l'ASE ou du médico-social, ainsi que des activités moins encadrées. Le but n'est pas que tout soit déclaré et contrôlé — nous n'en aurions pas les moyens — mais certaines structures émergent sans cadre, ce qui n'est pas rassurant pour les familles. Dans les ACM, il existe au moins ce contrôle d'honorabilité, qui est essentiel. Quand des accueils se mettent en place dans un cadre communautaire, j'indique aux services : « Si vous constatez des difficultés, dites-le aux familles. Vous avez confiance parce qu'il partage vos valeurs, mais attention, il n'y a pas de contrôle. » Ce n'est pas la même chose qu'un ACM réglementé.

Concernant l'égalité, qui fait écho à ce que nous disions hier sur l'inclusion : c'est une des trois devises de la République. Tocqueville avait déjà montré au XIXe siècle combien elle était essentielle. La liberté est fondamentale, la fraternité contribue au vivre ensemble, mais l'égalité reste un principe structurant, rappelé en 1789, en rupture avec l'Ancien Régime. Elle est inscrite dans l'article premier de la Constitution, qui proclame l'égalité et la non-discrimination. Ce modèle se distingue d'approches plus anglo-saxonnes fondées sur des droits différenciés.

Cela n'empêche pas la prise en compte de situations particulières, notamment financières ou liées au lieu de résidence. Comme l'ont dit des mamans hier, si un enfant n'est pas scolarisé dans la commune, l'accès à certaines prestations peut être limité. Dès les années 1990, avec la loi créant la HALDE, c'est maintenant le Défenseur des droits, il a été rappelé que les pratiques discriminatoires portaient atteinte au principe d'égalité. Cela a conduit à la mise en place de dispositifs spécifiques : ZEP, REP, REP+, cités éducatives... qui articulent approches individuelles et territoriales.

Dans les accueils, il est possible de prendre en compte les situations familiales : aides locales, soutiens des collectivités, bons CAF. Pour le handicap, nous avons travaillé avec les organisateurs dans une perspective inclusive, même si des structures adaptées continueront d'exister. L'inclusion nous paraît intéressante car elle s'appuie sur l'existant, sans nécessiter systématiquement de structures spécialisées.

Pour les enfants de l'ASE, partir en vacances en ACM n'est pas directement organisé par nous, mais vous nous faites remonter des difficultés : des arrivées au dernier moment, sans transition, parfois

Quand on signe et valide le projet d'un accueil de loisirs ou d'un séjour de vacances, on s'engage aussi, quelque part, à accepter que l'organisateur le mette en œuvre.

Marc Engel



La mixité sociale en colonies est essentielle, mais elle ne s'improvise pas.

Marc Engel



dans des conditions complexes (hébergement sous tente, séjours à l'étranger). Cela plaide pour une meilleure coordination avec la PJJ et la DGCS.

En ce qui concerne l'école, en 2024 les effectifs baissent mais le nombre d'élèves en situation de handicap augmente, notamment en classes ordinaires et en Ulis. C'est une évolution positive, même si les difficultés persistent.

Parmi les craintes, il y a celle d'une dualité dans l'offre de vacances : des enfants aidés car en précarité et d'autres partant à l'autre bout du monde. Ce risque existe, mais nous défendons le départ de tous les enfants et la mixité des séjours, dans une logique de vivre ensemble.

La mixité sociale en colonies est essentielle, mais elle ne s'improvise pas. Comme l'a souligné Isabelle Monforte, les parents s'en inquiètent plus que les enfants. Cela reste une préoccupation forte de l'État, même si la mise en œuvre demande réflexion.

Autre questionnement : la place du religieux, ou du politique, par exemple via les régimes alimentaires. Le religieux a sa place, il n'est pas tabou. Les animateurs ne sont pas des experts, mais ils doivent accompagner l'expression des jeunes. C'est notre conception de la laïcité : on peut en parler, sans prosélytisme, sans en faire un sujet interdit.

La place des filles est également un enjeu fort, dans l'espace public comme dans les séjours collectifs. Dans les colonies apprenantes, elles représentent environ 45 % des effectifs : ce n'est pas la parité parfaite, mais leur présence est bien réelle.

Les colos apprenantes s'adressent à des enfants issus de QPV ou de ZRR, ainsi qu'à ceux dont les familles rencontrent des difficultés financières. Les aides des CAF, y compris pour le handicap depuis septembre, permettent de soutenir ces départs. Ce n'est pas l'alpha et l'oméga de toutes les politiques, mais c'est un projet auquel nous tenons.

Concernant les discriminations, le plan « Valeurs de la République et laïcité » comporte un volet spécifique. Une enquête menée en 2023, avant les événements récents au Moyen-Orient, montrait que ces problématiques existaient mais étaient globalement gérées par les organisateurs, le plus souvent entre mineurs plutôt qu'entre encadrants et mineurs. La moitié des organisateurs disposaient déjà d'outils, mais beaucoup souhaitaient une sensibilisation. C'est ce que nous avons travaillé avec la DILCRAH, qui met l'accent sur la mémoire, les rappels nécessaires, mais aussi sur la nécessité de faire vivre ces questions au quotidien.

La question du genre est apparue rapidement dans ces échanges. La circulaire de 2021 de l'Éducation nationale offre un cadre, sans tout régler. De notre côté, nous avons élaboré un guide sur la vie affective et sexuelle en ACM, avec une fiche spécifique sur le genre et les transitions, en cours de validation. La réglementation (notamment sur les couchages séparés après 6 ans) ne pourra pas être modifiée car elle relève du Conseil d'État, mais des recommandations pratiques sont possibles.

Nous soutenons également les associations spécialisées dans la citoyenneté, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, l'inclusion et le handicap. Les moyens sont modestes, mais des actions concrètes existent.

Un point d'attention : la fragilité des enfants. Ils ne sont pas des adultes en miniature. Un traitement médical a vingt fois plus d'impact sur un enfant que sur un adulte, et il en va de même pour la santé mentale. Les ACM doivent être des environnements sains et rassurants, y compris dans une perspective de développement durable.

Parmi les sujets liés : la santé mentale et les écrans. Interdire les écrans sans alternative ne fonctionne pas. Les enfants doivent aussi pouvoir être écoutés, via les conseils d'enfants ou d'autres dispositifs. Parfois ils expriment des choses difficiles à entendre, mais il faut leur donner cette possibilité. J'ai participé aux travaux de la CIIVISE : les ACM ne sont pas forcément les lieux où les enfants sont le plus en danger, mais ce sont souvent ceux où ils s'expriment le plus, car ils s'y sentent en sécurité.

Enfin, les dérives sectaires : 12 % des signalements à la Miviludes concernent l'éducation et la jeunesse. Cela touche aussi bien les villes que les zones rurales. Certains séjours ou écoles hors contrat présentent de graves dysfonctionnements. Nous devons rester vigilants. Nous travaillons avec la Miviludes et les services de l'État, même si ce sujet avance difficilement.

Merci.

Les enfants doivent aussi pouvoir être écoutés, via les conseils d'enfants ou d'autres dispositifs.

Marc Engel



Grand témoin

Les ateliers ont d'abord mis en évidence que la réussite de l'inclusion repose sur un travail préparatoire au sein des structures : clarification du projet, dialogue avec les familles, anticipation des situations et mobilisation de l'ensemble des équipes. L'inclusion ne peut être improvisée et suppose un engagement collectif, impliquant aussi bien les animateurs que les personnels techniques et de direction. Les échanges ont également souligné l'importance de la confiance, de l'écoute et de la coopération, ainsi que la place active des enfants dans la construction du vivre-ensemble.

En tant que grand témoin, Saskia Cousin a ensuite proposé une analyse plus large, inscrivant ces pratiques dans des enjeux sociaux et politiques. Elle a rappelé que l'inclusion ne se limite pas à l'accueil d'un enfant en situation de handicap, mais qu'elle transforme l'ensemble du collectif. À travers la notion d'hospitalité, elle a montré que l'accueil de l'autre modifie aussi celui qui accueille.

Son intervention a mis en lumière le rôle central des vacances et du loisir dans la construction de l'autonomie, du lien social et de la citoyenneté, dans un contexte marqué par le « capitalisme de l'attention » et la quête de sens des jeunes. Elle a souligné l'importance de l'attention portée aux enfants comme réponse non marchande à ces logiques, et comme levier d'émancipation.

Saskia Cousin a également insisté sur la dimension politique du soin : le soin apporté à un enfant bénéficie à tous et participe à une forme de démocratie du quotidien. Elle a enfin plaidé pour une meilleure reconnaissance du droit aux vacances comme droit culturel et social fondamental, encore insuffisamment valorisé dans les politiques publiques.

Un temps d'échange a d'abord été organisé avec les animateurs des ateliers afin de revenir sur les principaux enseignements des travaux menés. Cette étape a permis à Saskia Cousin de prendre connaissance des échanges auxquels elle n'avait pas directement participé et de s'appropriier les apports des différents groupes.

Elle a ensuite été invitée à prendre la parole pour proposer une mise en perspective et une conclusion de ces deux journées, en s'appuyant sur les retours des animateurs. Elle était accompagnée de Christophe Moullé et de Natacha Ducatez, qui ont contribué à ce temps de restitution.

Saskia Cousin

Anthropologue et professeure de sociologie au SOPHIAPOL, Université de Paris Nanterre

Bonjour à toutes et tous,

C'est un exercice assez périlleux, mais j'étais vraiment très heureuse de suivre ce moment. À travers les discussions qu'on a eues, l'idée, c'est aussi de réfléchir peut-être en termes de trajectoire. Comment je me suis approprié la chose, mais aussi vous, dans vos expériences et aussi le suivi de l'enfant, des enfants.

On a eu des discussions passionnantes avec Yanis Chettab et j'y reviendrai peut-être tout à l'heure pour la suite, parce que le colloque s'est plutôt centré sur les questions d'inclusion de personnes en situation de handicap, mais il me semble que c'est un point aussi pour poser d'autres questions.

Ce qu'on s'est dit, c'est qu'on allait finalement revenir sur ce qui s'est dit dans les ateliers, ce que vous avez partagé sur le fil de cette trajectoire. Et ce qui m'a paru intéressant en termes métaphoriques, c'est pour ça que j'ai proposé que soient exposés les papiers craft et puis les fiches d'évaluation. On a eu tous une consigne commune par atelier. Ces ateliers se sont organisés en petits groupes. Ces petits groupes ont finalement reçu la consigne et se sont émancipés de la consigne, ont travaillé sur cette consigne, ont produit des choses différentes.

Il y a des tableaux, et puis il y en a qui font plutôt du mapping, une cartographie, des mots clés. On voit dans la forme de vos restitutions quelque chose : comment, à partir d'une consigne et de la volonté de faire collectif, on peut aussi construire quelque chose qui est à la fois singulier et qui apporte du collectif. Parce que si on fait tous exactement la même chose, évidemment, cette diversité n'existe pas.

Ça sera intéressant, peut-être après, au moment de la pause, qu'on regarde aussi un peu ce qui a été partagé et construit par les uns et les autres. Aussi parce qu'à la fin, ce qu'il en reste, finalement, c'est des éléments qui ne disent pas la richesse de tout ce qui s'est dit.

Donc peut-être que je vais commencer en vous laissant la parole sur ce qui doit, ce qui peut se passer en amont, à la fois dans la relation avec la famille, mais aussi la question du collectif. Comment une société, une communauté, un groupe de professionnels, un territoire peut se poser un certain nombre de questions qui vont définir aussi la possibilité de la réussite du séjour.



Natacha Ducatez

Sur cette question de l'amont, ce que j'ai trouvé intéressant, c'est qu'on vous avait donné une consigne très précise pour en arriver à la rédaction des fiches. Évidemment, sur les fiches, vous êtes sur des actions très concrètes. Mais ce que j'ai pu entendre dans les échanges que vous avez pu avoir, c'est que finalement, avant d'arriver à ces échanges très concrets, il faut qu'il y ait déjà une réflexion au sein de la structure pour savoir si la structure, l'association, a envie ou pas d'aller sur des réflexions sur tel ou tel type d'inclusion. Et s'il n'y a pas ça, si on se retrouve devant le fait accompli, parce qu'un parent ne nous informe pas ou nous met devant le fait accompli, c'est extrêmement compliqué parce qu'on est pris par le temps. On n'a pas le temps de réfléchir à tous ces processus qui vont permettre justement que l'inclusion se passe bien.

Donc, il y avait cette réflexion, ce point de départ pour chaque structure qui est finalement sur chaque type d'inclusion, puisqu'on a vu dans ce colloque que derrière ces termes-là, on peut traiter plein de choses différentes. Il y a cette question : est-ce qu'on a envie d'y aller ? Si oui, comment ? Quels moyens on va y mettre derrière ? Puisqu'on a aussi entendu le fait qu'il y a déjà des choses qui sont mises en place, mais sur l'échange de bonnes pratiques, si on n'a pas tous les mêmes moyens, il y a des choses qu'une structure pourra mettre en place, qu'une autre ne pourra pas parce qu'elle n'a pas les mêmes moyens humains, financiers.

Donc, il y a vraiment ce point de départ sur le fait de comment, au sein des structures, on réfléchit sur cette question qui était posée : comment est-ce qu'on réussit une bonne inclusion ?

Saskia Cousin

Il y avait une question qui a été discutée aussi avec un exemple sur les questions de transition de genre et sur le fait que la structure n'avait pas du tout réfléchi en amont. Et ça pose la question, c'est ce qui a été dit hier sur la question des familles. Si les familles ne préviennent pas, c'est parce que la société passe leur temps à dire non. Donc, la question peut-être en amont, c'est ce non-là. Vous arrivez avec des parents qui ne vous ont rien dit, une question que vous ne vous étiez pas posée parce que la société avait dit non avant que vous puissiez dire oui ?

Donc, la question, c'est comment est-ce qu'on infuse par rapport aux référents dans les écoles, par rapport à un certain nombre de connaissances, pour que les parents osent ? Pour qu'ils puissent s'attendre à un oui en fait. Et donc vous avez pris l'exemple de structures qui se retrouvaient face à un enfant en phase de transition et qui s'étaient jamais posé la question.

[...] finalement, avant d'arriver à ces échanges très concrets, il faut qu'il y ait déjà une réflexion au sein de la structure pour savoir si la structure, l'association, a envie ou pas d'aller sur des réflexions sur tel ou tel type d'inclusion.

Natacha Ducatez



***(L'inclusion c'est) un projet
qui va faire sens tous
ensemble et non pas un
enfant avec un adulte
réfèrent uniquement qu'on
met à côté ou peut-être de
temps en temps dedans.***

Christophe Moullé



Donc là, c'est aussi une question sociale : comment est-ce qu'on prépare en fait sur des questions de société qui sont actuelles, comment on réfléchit collectivement pour être préparé mentalement en tout cas à cette question-là, voilà.

Je ne sais pas si tu veux ajouter un mot, c'était ce qui avait ressorti. Donc ça, c'est une question. Là, j'y reviendrai après, parce qu'en fait, les colos, c'est un monde, mais c'est un monde dans un beaucoup plus grand monde et donc ce qui se passe avant, c'est l'ensemble du territoire, de la communauté, de la famille, de la société, de l'organisation qui le permet ensuite.

Puis ensuite, il y a les personnes, enfin les enfants, le séjour qui se crée. Donc là, il y avait un deuxième moment : comment ça se passe bien ? Qu'est-ce qui se passe ?

Christophe Moullé

Une idée qui a circulé durant les échanges, parce que depuis hier, on a beaucoup entendu l'accueil des parents, l'écoute des familles, l'enjeu aussi pour intégrer un enfant. Mais il y a aussi les histoires des adultes et des enfants qui vont vivre et qui vont faire collectif pendant le séjour. Et comment on peut préparer ça ?

Il y a eu ces débats : est-ce qu'il faut un adulte référent, pas référent, etc. En fonction peut-être du handicap, en fonction aussi de la situation géographique. Mais avant tout, c'est sûrement un projet collectif, c'est-à-dire un projet du directeur qui pose ses objectifs, qui les construit avec son équipe et pour que ça soit véritablement une inclusion et non pas un morceau rapporté au séjour qu'on va accompagner et qu'on dit : on fait de l'inclusion.

Donc ça veut dire un accord des adultes, mais au-delà peut-être de l'équipe d'animation, c'est aussi avec les équipes techniques, la cuisine, le personnel qui fait le ménage, les moniteurs d'activités particulières, spécifiques. Donc tout ça demande une préparation et demande finalement un accord d'un projet qui va faire sens tous ensemble et non pas un enfant avec un adulte référent uniquement qu'on met à côté ou peut-être de temps en temps dedans.

Donc ça, c'est une idée force qui est ressortie. Et puis, il y a aussi l'idée de faire confiance aussi aux enfants dans le projet qu'ils puissent aussi être. Et moi, j'ai beaucoup retenu hier une des mamans qui disait : à un moment, c'est les enfants qui indiquent aux adultes ce qu'il faut faire. Donc, il y a aussi une idée de faire confiance aux enfants et de progresser. Puis quelque part, ce sont peut-être les citoyens de demain.

Saskia Cousin

Et puis enfin, il y a une question qui est à la fois concrète et aussi d'une certaine manière philosophique et qui fait du politique. C'est comment ? On emploie le terme évaluation, mais l'évaluation, souvent, on entend des critères assez techniques. Comment est-ce qu'on perçoit cette question-là ? Qu'est-ce qu'on fait après pour que ça soit la réussite du collectif à un moment donné, mais que cette réussite infuse pour la suite ? Ça a été dit : c'est aussi l'enfant qui revient. Ça, c'est une réussite, évidemment, mais aussi le collectif qui s'est formé.

Et donc, comment est-ce qu'on évalue ? Évidemment, vous avez tous des bilans, mais c'est aussi comment finalement ce collectif qui s'est formé, c'est aussi les autres enfants, comment ils vont changer leur regard. Et c'est en ça que vous faites bien plus qu'accueillir. C'est énorme d'accueillir un enfant en situation de handicap dans une colo, mais c'est parce que ce collectif va l'accueillir. Et c'est peut-être la question de l'hospitalité aussi. Comment on est changé par l'hospitalité au sens traditionnel : c'est l'étranger qui vient et finalement l'identité qu'on est en tant que celui qui accueille est changée par l'accueil de l'autre.

J'ai essayé de rassembler ce que j'ai entendu pendant ces deux journées avec l'idée, encore une fois, que je ne suis pas du tout une spécialiste des questions d'inclusion par le handicap, mais j'ai plutôt une réflexion sur la question de l'accueil, de l'hospitalité, du droit aux vacances, de la vacance au sens occidental, le loisir comme étant central. Et ça, c'est dans le monde, mais sur la construction de l'identité.

Mais dans d'autres sociétés, le fait de partir en vacances, c'est un truc qui est perçu comme égoïste par exemple. Par contre, le temps libre est central. C'est ce qui scande le temps, mais ce temps libre ou libéré, il va être utilisé à autre chose, à faire famille, à faire collectif ou avoir des rituels, enfin toutes sortes de choses qui sont des temps de non-travail.

Notre société salariée, elle a considéré le loisir comme étant du non-travail. Donc déjà là, on a un problème puisqu'on a une sous-valorisation de ce que c'est le loisir. Or, il me semble qu'aujourd'hui, on est dans une société où, comme il y a beaucoup de moins de sociabilité et de socialisation dans le temps de travail, finalement, ce qui reste en tant que famille, on le voit, mais aussi dans la construction du citoyen, on va dire du petit citoyen, c'est ces moments de loisir, que ça soit en centre de loisirs, en classe verte ou en colonie de vacances.

Comment on est changé par l'hospitalité au sens traditionnel : c'est l'étranger qui vient et finalement l'identité qu'on est en tant que celui qui accueille est changée par l'accueil de l'autre.

Saskia Cousin



Notre société salariée, elle a considéré le loisir comme étant du non-travail. Donc déjà là, on a un problème puisqu'on a une sous-valorisation de ce que c'est le loisir.

Saskia Cousin



[...] dans une société qu'on appelle du capitalisme de l'attention, [...] pour les enfants qui ont un déficit de l'attention, [...] ce que leur permet la colo, ce moment, c'est de leur donner de l'attention.

Saskia Cousin



Donc, il me semble que je vais revenir sur quelques éléments que j'avais un peu évoqués hier, mais c'est comment est-ce qu'on pense finalement le rôle non seulement d'accueillir des enfants qui peuvent être différents des colos, mais aussi de penser ce qu'est ce collectif dans une société plus globale, ce qu'elle permet en termes de conditions d'inclusion. C'est aussi la production de la société.

Alors, j'ai retenu notamment cette histoire d'attention. Vous savez qu'on est dans une société qu'on appelle du capitalisme de l'attention. C'est le temps de cerveau disponible pour Coca-Cola. C'est évidemment toutes les notifications et l'emprise des réseaux et de l'ensemble de ce qui peut être voilà, séries, etc., sur l'esprit de chacun et aussi de nos enfants.

Et donc, on a parlé, et ça me paraissait intéressant, même d'un point de vue métaphorique, donc des enfants « hyper super » qui ont un déficit de l'attention. On peut dire que d'une certaine manière, ils sont sous emprise, en fait, de cette question-là et finalement ce que leur permet la colo, ce moment, c'est de leur donner de l'attention.

Donc là, il y a une espèce de combat culturel sur la question de : est-ce que l'attention, c'est quelque chose qu'on met en marché ? Il y a une emprise sur nos ados notamment. C'est aussi la question de l'implication dans des sectes. Et comment nous, en fait, en tant que collectif, garder de l'attention pour nos étudiants. Que nos étudiants soient en capacité d'avoir de l'attention sur ce qu'on raconte, c'est un truc qui est très compliqué.

Mardi, j'étais en colloque avec des collègues japonais qui, donc, je suis censée faire une conférence d'une heure et puis ils me disent : « Mais nous, on ne peut pas faire de conférence de plus de dix minutes ». C'était un poste en Norvège, parce qu'au bout de quinze minutes, on ne peut pas faire une conférence de plus de quinze minutes parce que plus personne ne peut humainement avoir de l'attention.

On était entre collègues, chercheurs, voilà. Après, la question de la traduction simultanée, tout ça facilite pas les choses, mais voyez, cette question-là, elle est absolument centrale et en fait, ce moment-là où les enfants se retrouvent et l'attention qu'on va leur porter dans quelque chose qui n'est pas un truc marchand, c'est-à-dire il s'agit pas de leur capter dans un look marchand. Il me semble que c'est central.

J'essaie d'identifier finalement des notions pour un plaidoyer qui pourrait être développé. Et ça a été dit, par exemple, le dernier baromètre de l'Ovlej, avec l'idée que les enfants veulent plus partir.

Mais pourquoi ils veulent plus partir ? C'est pas qu'ils veulent rester dans leur chambre. Ils veulent rester dans leur chambre, dans un monde qui s'est construit où ils sont finalement sous emprise de ce capitalisme de l'attention.

Ensuite, il y a la question du sens. Ça a été beaucoup discuté, alors plutôt dans les pauses. Mais on est dans un problème, en fait, qui est l'emprise. Ces enfants qui sont sous emprise. C'est aussi les enfants qui sont en quête de sens. Je parle aussi des ados, et qui vont justement être à la merci de groupes, de collectifs, de religions, tout ce que vous voulez, qui eux, ont la possibilité et la capacité d'endoctriner parce que c'est une revendication.

Et nous, on a un problème, on va dire d'aporie, de contradiction, mais c'est : nous aussi, nous sommes des enseignants, c'est-à-dire qu'on est censé former des enfants à l'émancipation, à la liberté de pensée. Et en fait, à une doctrine de la non-doctrine qui, on doit se le reconnaître, est moins efficace.

On a l'impression que la manière dont d'autres façons de penser, d'autres doctrines se mettent en place et notamment sectaires, sont plus séduisantes. Et donc là, on a quelque chose à penser sur la façon dont on s'est construit. Il faut bien se dire que, pour beaucoup d'enfants, d'ados, moins séduisant que d'autres quêtes de sens qu'ils peuvent avoir.

Moi, j'en ai parlé avec plusieurs d'entre vous. Je suis fascinée par la quête religieuse de nos adolescents. C'est un truc qui est important. Moi, j'habite à Saint-Denis. Sur les questions théologiques assez pointues qu'ont les ados entre eux. Et donc en fait, qui est-ce qui gagne le match ? C'est celui qui est en capacité de produire la doctrine la plus simple à comprendre. Et en général, c'est pas celle qui est la plus propice à l'émancipation.

Donc là, on a un enjeu aussi de construction. Comment on porte, en fait, comme doctrine d'émancipation ? Donc là, c'est vraiment une question.

Et pourquoi c'est compliqué ? C'est aussi parce que les enfants, comme les adultes, perçoivent ce que nous pensons comme de la liberté ou de l'émancipation, comme quelque chose de situé et qui est inscrit dans une histoire coloniale, postcoloniale, religieuse, parce que souvent, le faux nez de la laïcité, en tout cas, est perçu par un certain nombre, apparemment, de la société comme le faux nez du catholicisme. Ce sont des questions qu'on retrouve quand on fait des enquêtes.

(les enfants veulent plus partir) Ils veulent rester dans leur chambre, dans un monde qui s'est construit où ils sont finalement sous emprise de ce capitalisme de l'attention.

Saskia Cousin



Et nous, on a un problème, on va dire d'aporie, de contradiction, mais c'est : nous aussi, nous sommes des enseignants, c'est-à-dire qu'on est censé former des enfants à l'émancipation, à la liberté de pensée.

Saskia Cousin



Il y a une chose qui n'a pas été beaucoup abordée, enfin qui a été évoquée, mais qui n'a pas été traitée comme telle, c'est la question du genre. Et là, je ne parle pas forcément de la différence sexuée au sens anatomique. Mais finalement, bon souvent, c'est les mamans qui vont prendre en charge l'organisation des vacances, quels que soient les besoins de l'enfant.

Mais c'est aussi la question de la sororité. Qu'est-ce qui se joue dans ce collectif ? Comment il construit autrement du collectif, justement. Et là, il y a peut-être des choses à penser avec les réflexions qui sont nombreuses sur ces questions-là, où on dissocie la question du sexe anatomique et du genre, c'est-à-dire des manières de prendre soin avec les enfants, mais aussi avec les parents, avec un territoire, qui est une autre manière d'interagir.

Et ça a été dit, c'est très important qu'il y ait à un moment des référents qui soient dans la connaissance intime, disons qui aient une connaissance proche, un sentiment de proximité, de confiance, ce qui se passe entre toutes les étapes.

Sur la question de comment faire commun, donc partir d'un petit endroit et bien en fait, l'homogamie, elle est nécessaire. À un moment donné, la communauté, enfin, se sentir en confiance dans un entre-soi, c'est nécessaire. Si on se pense, nous, là, ensemble, on fait homogamie aussi, pas forcément dans nos métiers, mais dans notre façon de penser, nos valeurs, nos buts.

Donc, il est normal que des enfants, des ados, des groupes aient besoin à un moment d'un entre-soi pour être assez en confiance pour accueillir l'autre. C'est encore une fois la question de l'hospitalité. Vous ne pouvez accueillir chez vous, sans symbolique ou au sens très concret, que parce que vous avez un chez vous. Donc là, il faut faire attention à pas toujours penser qu'il faut absolument mélanger tout le monde.

Je ne dis pas qu'il faut pas le faire, mais la question de comment la perte de repère, c'est aussi la perte de confiance en soi, peut aussi être problématique dans certains contextes.

Évidemment, chacun d'entre nous participe et appartient à plein de communautés différentes qui peuvent être familiales, intimes, religieuses, politiques. Donc la question, c'est comment on construit ces groupes-là ?

Et finalement, alors souvent, on parle pour sortir de ce discours de l'universel, parce que l'universalisme des Lumières, c'est aussi la mise en place de la traite. Il faut voir comment les héritiers, les enfants issus des diasporas, perçoivent aussi cette question de l'universalisme.

Sur la question de comment faire commun, donc partir d'un petit endroit et bien en fait, l'homogamie, elle est nécessaire. À un moment donné, la communauté, enfin, se sentir en confiance dans un entre-soi, c'est nécessaire.

Saskia Cousin



***Il n'est jamais, jamais,
jamais question de la
question du droit au loisir,
du droit aux vacances, qui
est quand même
fondamental à l'échelle
individuelle, familiale,
collective, d'un territoire,
d'un pays.***

Saskia Cousin



Donc, on emploie d'autres termes qui peuvent être peut-être un peu absconds, des pluriversels. Mais l'idée, c'est qu'il y a des universaux situés. La question des droits humains, par exemple. Bien en fait, on peut aussi voir cette question des droits et le revendiquer chacun depuis un certain point de vue pour aller vers un en commun.

C'est-à-dire reconnaître comment chacun a aussi une vision de l'universel et trouver les questions communes en reconnaissant à chacun le droit d'avoir et le besoin d'avoir en fait quelque chose qui, ce que j'ai appelé homogamie, mais qui est sa maison, si vous voulez, sa maisonnée.

Et j'en viens à la question des droits culturels qui, en France, a beaucoup été sous emprise des directeurs des affaires culturelles et qui est devenu quelque chose d'assez institutionnel pour parler de l'accès, de la démocratisation culturelle ou des pratiques amateurs.

Vous avez énormément d'activités culturelles dans vos centres. Il y a beaucoup de choses qui se passent. Les droits culturels, c'est aussi les droits. Et moi, c'est un truc qui me marque parce que je travaille sur la question des droits culturels, par ailleurs. C'est que le droit aux vacances n'est pas pris en compte, n'est jamais sollicité. Toutes les choses qu'il y a sur la question des droits culturels, c'est le droit à faire communauté, le droit à pratiquer sa langue, le droit à pratiquer sa religion, le droit à avoir des pratiques collectives qui sont reconnues comme telles pour avoir des valeurs.

Il n'est jamais, jamais, jamais question de la question du droit au loisir, du droit aux vacances, qui est quand même fondamental à l'échelle individuelle, familiale, collective, d'un territoire, d'un pays.

Et je sens que là, en termes de plaidoyer, du positionnement et de l'importance qu'a le départ en vacances dans la construction d'une classe d'un humain, dans un territoire d'humains, est souvent pas reconnu. À mon avis, vous auriez une place centrale à jouer sur cette question-là parce que les vacances, c'est une culture, c'est une histoire culturelle.

Et c'est aussi parce que certains enfants, leurs parents, n'ont pas été socialisés au départ en vacances au sens où on l'entend. Où ils vont en vacances que pour eux, c'est compliqué. Peut-être qu'on y reviendra plus tard, mais là, c'est aussi ça en fait.

Faire aussi accéder à l'idée que c'est un droit, alors tout le monde le sait, mais au sens institutionnel, au sens de droits, de droits humains, mais aussi de la Charte de 2007 qui reconnaît le fait que chacun puisse partir selon ses volontés.

Et pour finir, il me semble qu'il y a le constat renouvelé et qui est tout à fait légitime de la résignation des classes populaires à faire de la politique pour des raisons qu'on peut bien comprendre, puisqu'au fur et à mesure d'échecs.

Il me semble que construire du collectif à partir de ce dont vous avez partagé aussi à cette petite échelle-là, c'est aussi là l'idée de refaire de la politique, refaire du politique au sens de refaire de la cité. La politique, c'est vraiment comment on s'organise une agora. Ça veut dire être en capacité de faire entrer le conflit, le débat.

Mais pour qu'il y ait du débat, il faut qu'on ne soit pas forcément d'accord. Ça veut dire accepter qu'il y a des gens qui ne sont pas d'accord et organiser dans la différence. Donc, c'est ce que vous avez fait finalement, hein.

On a une consigne commune, puis finalement, chacun s'est interprété, c'est voilà.

La question de l'autodétermination, j'ai beaucoup aimé le terme qui a été évoqué, mais pour se battre pour l'autodétermination, encore faut-il se penser comme peuple, voilà, ou comme groupe, ou comme collectif.

Et il me semble que le fait d'avoir cette petite société qui à un moment se retrouve pour une semaine, quinze jours, trois semaines à construire du collectif, ça peut être central en fait, pour repartir et essayer de construire, bien de reconstruire une société dans un monde où finalement, on a une bataille culturelle qui a été plutôt gagnée par ceux qui ont un intérêt à une individualisation forcenée, parce que c'est ça qui fait le temps de cerveau disponible dans le capitalisme de l'attention.

Voilà, et je suis vraiment très honorée d'avoir participé à cet atelier et j'espère qu'on pourra aussi développer sur ces questions d'inclusion aussi à partir d'autres points de vue.

Merci infiniment pour votre écoute.

***pour se battre pour
l'autodétermination, encore
faut-il se penser comme
peuple, voilà, ou comme
groupe, ou comme
collectif.***

Saskia Cousin



***avoir cette petite société
qui à un moment se
retrouve pour une semaine,
quinze jours, trois
semaines à construire du
collectif, ça peut être
central en fait, pour repartir
et essayer de construire,
bien de reconstruire une
société dans un monde où
finalement, on a une
bataille culturelle qui a été
plutôt gagnée par ceux qui
ont un intérêt à une
individualisation forcenée***

Saskia Cousin



Qu'est ce que l'Unat ?

L'**Unat**, fondée en 1920 et reconnue d'utilité publique, est la tête de réseau du tourisme social et solidaire. Elle représente plus de **1 500 établissements**, des centaines d'associations de toutes tailles réparties sur tout le territoire, ainsi que des milliers de salariés et de bénévoles, partageant la volonté de proposer un tourisme et des vacances de qualité, accessibles à toutes et tous.

Acteur historique de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'éducation populaire, l'Unat fédère **70 membres nationaux et plus de 500 membres régionaux**, issus de différents secteurs, parmi lesquels celui des **Vacances enfants ados (VEA)**.

Les structures membres de l'Unat, souvent issues des grandes avancées sociales et des congés payés, partagent la conviction que les vacances ont une véritable utilité sociale dans notre société, en tant qu'outil permettant le plein exercice de la citoyenneté. Elles adoptent un mode de gouvernance démocratique propre à l'ESS et font le choix d'une gestion désintéressée, le plus souvent associative, afin de porter des projets accessibles à tous les publics. Elles ont le sens du long terme et participent à la vitalité des territoires.

Enfin, le développement durable est au cœur de leur ADN et elles s'engagent naturellement en ce sens par la mise en place d'actions concrètes sur le terrain.

Glossaire

ACM : accueil collectif de mineurs
ALSH : Accueil Loisirs Sans Hébergement
ANCV : Agence nationale pour les chèques vacances
BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BAFD : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur
CAF : Caisses d'Allocations Familiales
CLAVIM : Cultures Loisirs Animations de la Ville Issy-Les-Moulineaux
CNAF : Caisse Nationale d'Allocations Familiales
COPIL : Comité de Pilotage
COFRAD : Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant
DGESCO : Direction Générale de l'Enseignement Scolaire
DJEPVA : Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
ODCVL : Office départemental des centres de vacances et de loisirs
OVLEJ : Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes
PEP : les Pupilles de l'enseignement public
UNAT : Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air
VVL : Vacances Voyages Loisirs

L'Unat remercie l'ensemble des participants et intervenants pour leur contribution au succès de la 13^e édition du Colloque colos et classes déc.

Elle tient également à exprimer sa reconnaissance à la Direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva) pour son soutien.

Ouvrage édité par

Unat

Directeur de publication

Lilian Nobilet, Unat

Rédaction et réalisation

Unat

Comité de pilotage 2024

Présidé par : Louise Fénelon, VVL - Unat / Cyril Gaffet, UFCV - Unat

Fanny Andreu, Unat Paca
Olivier Beaumont, Temps Jeunes
Yanis Chettab, Regards
Bruno Colin, ODCVL
Patrick Drouet, Temps Jeunes
Natacha Ducatez, Ovej
Benoit Fontaine, La Ligue
Anthony Gueron, CSE Veolia
Gabriel Hubschwerlin, UFCV Pierre
Jouquan, Unat
Aimeric Le Gendre, Unat
Ludovic Le Goff, ADN découverte
Robin Miglioli, Unat Aura
Caroline Mitlas, Unat
Christophe Moulle, Clavim
Lilian Nobilet, Unat
Laurence Planes Cary, Les PEP
Judit Sala, Unat IDF

ISSN (*International Standard Serial Number*)

2558-5886

Unat
8, rue César Franck, 75015 Paris
Tél. : 01 47 83 21 73
infos@unat.asso.fr
www.unat.asso.fr

UNATO
Le tourisme
au service des hommes et des territoires